

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

NOVEMBRE 1964

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957
Approuvée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
1er oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

N° 177

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

Depuis quarante ans Gabriel Fauré nous a quittés...

DANS la nuit du 3 au 4 novembre 1924, dix minutes avant deux heures, s'éteignait l'un des plus grands maîtres de la musique française : Gabriel Fauré. Quand paraîtront les présentes lignes dans notre organe mensuel de la Toussaint, il y aura donc quarante ans que ce musicien incomparable nous aura quittés. Né à Pamiers, dans la rue Major, le 12 mai 1845, il n'aura donc manqué à son existence qu'un peu plus d'un semestre pour qu'il vécût exactement quatre-vingts ans. Il est mort avec sérénité après avoir beaucoup souffert en son domicile parisien, 32, rue des Vignes.

De nombreux et excellents ouvrages ont été publiés sur la vie et les œuvres de Gabriel Fauré. Il suffit de rappeler entre autres les écrits d'Alfred Bruneau, d'Emile Vuillermoz, de Paul Dukas, de Charles Kocichin, de Louis Vuillemin, de Georges Servières, de Jankélévitch, de W.L. Landowski, de Samazeuilh, de son presque parfait homonyme Gabriel Fauré — bien d'autres seraient encore à citer — pour témoigner de la sincère admiration de purs artistes à l'égard d'un tel musicien, mais il est aussi un livre de piété filiale, écrit d'ailleurs avec une entière objectivité, sans parti pris, qui doit retenir toute notre attention, c'est l'émouvant ouvrage de Philippe Fauré-Fremiet. Ce livre définit parfaitement ce que fut Gabriel Fauré dans l'histoire de la musique. Je l'ai relu avec ferveur et je le recommande chaleureusement à nos amis lecteurs en ces tristes jours d'anniversaire. (1)

On conçoit qu'après tous les auteurs hautement qualifiés que je viens d'énumérer, mon propos n'est pas d'entrer dans le détail des œuvres de Fauré. Non seulement d'autres l'ont fait avant moi mieux que je ne saurais le faire, mais un seul article n'y suffirait point. Je veux seulement insister sur ce que fut l'âme musicienne de Fauré, cette âme si noble et si belle, sur la qualité exceptionnelle de sa sensibilité et, pour ce faire, j'aurai recours au jugement impartial de l'homme qui l'a le mieux connu : son fils. J'invoquerai aussi l'autorité du plus grand critique qui a su si parfaitement comprendre le génie fauréen : Emile Vuillermoz.

Disons tout de suite que si Gabriel Fauré fut l'un des plus grands parmi les grands artistes de chez nous, s'il a été légitimement comblé de tous les honneurs officiels qu'un musicien puisse recevoir, il n'en conçut jamais le moindre orgueil. Bien au contraire, il fut toujours au plus profond de lui-même l'un des hommes les plus simples, les plus modestes et les plus discrets. Il zura vécu toute sa vie harmonieuse par et pour la musique, de la façon la plus désintéressée, donc sans jamais être tracassé par le bas esprit d'intrigue et d'affairisme. Juge sévère envers lui-même, passionné dans la recherche de la perfection qu'il trouvait presque toujours sans s'en rendre bien compte, tant il croyait qu'il eût pu encore mieux faire, Gabriel Fauré a dé-

fini la musique d'une façon idéale : « Le moyen de nous élever le plus loin possible au-dessus de ce qui est ». Il avait parfaitement compris que, plus encore que tout autre art, la musique pure nous permet de vivre souvent en dehors de la vie même, dans un monde merveilleux, dans un monde de sentiments ineffables et cela apporte une force et une consolation incomparables dans l'existence au milieu de nos tribulations quotidiennes. Si la musique n'était que « l'art d'assembler les sons d'une manière agréable à l'oreille », selon la définition par trop simpliste de nos manuels scolaires, cet art n'aurait pas bien loin. Certes, le plaisir de l'oreille, cet hédonisme que méprisent tant nos ultra-modernes cacophonistes, entrent pour une bonne part dans l'esthétique musicale, de même que, selon Delacroix, un tableau doit toujours être une fête pour l'œil mais, en art, il faut aussi compter avec le cœur, avec les sentiments. La sensation ne suffit pas car, si intense qu'elle puisse être, elle ne va pas bien loin si elle ne conduit pas, si elle n'aboutit pas au sentiment et à la pensée. En matière de pure jouissance auditive, Fauré n'a jamais manqué de nous combler, assurément, mais ce qu'il nous a donné de plus précieux, ce sont des sentiments qui élèvent, des rêves et, pour tout dire, les plus merveilleux enchantements de la poésie et de l'amour. On peut vraiment dire de lui qu'il a été un très grand musicien-poète. Il est toujours resté essentiellement français mais il a égalé, dans la poésie de la musique, un Chopin, un Schubert et un Schumann, pour ne citer que ces trois-là. Cela, il ne faut pas l'oublier.

Les mélodies de Gabriel Fauré laisseront toujours dans les âmes délicates ce « parfum impérissable » qui les a à jamais enchantées. Comme l'a écrit si justement son fils : « Gabriel Fauré a réalisé véritablement sa libre conception de la mélodie, synthèse lyrique, mariage du mot et de la note. Pas de superposition, pas de marche parallèle entre les deux arts, musique et poésie ; la pensée du compositeur doit s'identifier à celle du poète. L'œuvre musicale doit être inséparable de l'œuvre poétique. Pas de développements à part, pas de couplets qui imposent lourdement les intentions du musiciens. La voix ne sera suspendue que pour laisser à l'accompagnement le temps de prolonger la pensée ou de méditer, non pour préparer une artificielle « rentrée ». La Musique ainsi ne dira rien « qui ne doive être dit ». Peu importent les proportions de l'ouvrage, petites ou grandes, n'écrivez jamais « que de la musique », ne bavardez pas et, surtout, ne vous tenez jamais pour satisfait. Ce qui est écrit ne ressemble que de très loin à ce que le compositeur a réellement « entendu » en son cœur. »

« Le plus possible ». Le contentement de soi est l'illusoire récompense des mauvais artistes. On ne méditera jamais assez ces paroles que Philippe Fauré-Fremiet a recueillies des lèvres de son père. La règle primordiale de Fauré était en somme : faire peu de bruit mais dire beaucoup de choses. Et son fils ajoute : « Une seule mesure qui ne contient pas « de la musique », qui n'est que verbiage, effet de style, il la réprouve. »

(Suite page 2)

Échanges internationaux

Formation « Junior des Noyeraies »

Cette année a été marquée d'une pierre blanche dans les annales de la formation et dans l'esprit de ses membres. En effet, grâce à M. Ehrmann, cette formation a pu se produire à Berlin et faire un échange fructueux avec une formation junior, chorale et orchestre du secteur français de Berlin. L'accueil réservé aux jeunes musiciens du Dauphiné est difficile à décrire. Logés dans une Auberge de la jeunesse, ils visitèrent Berlin dans tous les sens. Reçus dans les différentes maisons du secteur français et après plusieurs concerts tant pour les Allemands que pour les Français, ils furent accueillis à la mairie de Reinickendorf et purent de nouveau mesurer toute la joie qu'ils procuraient à l'assistance. Le programme donné était assez varié pour plaire à tous : « La Poupée de Nuremberg » d'Adam, « Suite amusante » de Barat, « Boléro pour clarinettes » de Blémant, « Les deux cousins », « Polka pour deux cornets », « L'or et l'argent », « American Panorama », et plusieurs petites marches de concert.

A leur tour, reçus par la formation des Noyeraies, les jeunes Berlinoises purent admirer nos belles montagnes des massifs de Chartreuse et du Vercors qui entourent Tullins et faire connaissance avec Grenoble, ville olympique d'hiver. Quant à l'accueil qui leur fut réservé, ils ont pu se rendre compte que si nos petites cités n'étaient pas comparables à Berlin en importance et en nombre d'habitants, par contre, le cœur de ces derniers était aussi grand que le leur. Les municipalités de Renage et de Tullins se sont surpassées dans leur réception. Après de fructueux concerts et échanges de vue entre les membres et les dirigeants, il est apparu que les prochaines rencontres seraient plus faciles à organiser, car la question hébergement ne posera plus les mêmes problèmes. Le dernier concert de la formation Berlinoise eut lieu au Lycée d'Etat et tout le monde se plut à reconnaître que la phrase terminale du discours de M. Le Principal résumait à merveille la situation : « Ces journées ont fait plus pour la compréhension du peuple allemand et français que beaucoup de beaux discours et d'articles de journaux ». Pour notre génération, c'est un réconfort que de voir s'estomper l'incompréhension entre nos deux peuples. Il n'est pas question d'oublier les souffrances passées, mais il est certain que ceux qui tombèrent à cette époque et dont le souvenir est toujours vivant pour nous, pensent comme nous : que nos enfants ne voient pas cette chose abjecte qu'est la guerre. Et que nous, musiciens, dans ces rencontres où tout n'est qu'harmonie, nous apportions notre part à cette grande œuvre.

(Suite page 4)

La guerre et la musique militaire

Avant que ne disparaissent nos « souvenirs » dans les méandres de l'oubli..., parlons un peu — « ad perpetuam rei memoriam », — de ceux que les grands anniversaires, célébrés aujourd'hui, rappellent en nos cœurs et en nos yeux... Loinaines images d'un passé douloureux, bien triste mais attachant, plein de vertus premières, bénéfiques, en leurs troubles malaises, pour l'avenir et le

destin de notre chère et grande patrie française. Qui ! il est intéressant d'en connaître un peu du comportement de nos « muses », pendant ces périodes troubles, livrées aux accents de la force, du courage et de la crise. L'on a bien peu parlé, en nos comptes rendus officiels, et relatifs à nos deux dernières guerres, de l'action

La sixième conférence de l'I.S.M.E.

La 6^e Conférence de l'International Society for Music Education a tenu ses assises à Budapest du 26 juin au 3 juillet. La représentation de plus de 30 nations et la présence de personnalités telles que Kodaly, Kabalevski, Dello Joio (par exemple) suffisent à attester l'intérêt qu'elle suscita.

Thème général : *la musique contemporaine et l'éducation musicale*. Autour de ce thème, actuel et crucial s'il en fut en raison du fossé qui sépare créateurs et public, divers sujets spéciaux furent traités en une soixantaine d'entretiens par des compositeurs et des pédagogues de 17 pays différents, qui tantôt relatèrent des expériences nationales particulières, tantôt élevèrent les débats sur le plan général.

Impossible d'en rapporter la teneur, même condensée. Voici seulement les principales conclusions qui se dégagèrent des travaux du Con-

grès : Malgré les différences idéologiques, la musique doit créer un lien entre l'Est et l'Ouest. Dément diffusée, expliquée, pratiquée par les élèves, la musique contemporaine a sa place à l'école. La nouvelle musique ne saurait être enseignée avec les méthodes traditionnelles ; s'imposent l'utilisation des moyens audiovisuels dont les effets bénéfiques ont été constatés sur le développement musical des enfants, et la pratique de l'improvisation si enrichissante pour eux. En outre, parmi les propositions de résolutions on relève : Introduire dans les écoles d'importants horaires musicaux calqués sur le modèle hongrois (1) ; provoquer et entretenir des contacts entre compositeurs et éducateurs ; établir un catalogue international des œuvres de musique contemporaine convenant à chaque degré, etc. L'opportunité et l'importance de ces vœux n'échappent à personne.

Pour être complet, il faut dire que les exposés théoriques furent entrecoupés et étayés par 6 « démonstrations de méthodes » (le travail dans les écoles hongroises) par une quinzaine de « démonstrations musicales » et d'« heures de concert » (presque

uniquement données par des groupes hongrois) qui représentèrent en réalité, à la fois de véritables concerts et d'éclatants affichages de probants résultats.

(Suite page 2)

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES : 22.678,80 F

M. Sibilla Pierre, 6 F ; M. Marcel Lacroix, à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), 30 F ; Gerbe Artistique Musicale de Thenezay (Deux-Sèvres), 100 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR : 22.814,80 F

CHRONIQUE des DISQUES

MUSIQUE VOCALE PROFANE

+ BARTOK ET KODALY

Une face pour chacun d'eux. En ce qui concerne le premier, nous entendons 14 chœurs pour voix égales. Peu connus, ils sont admirables. Si l'emprise du folklore s'y discerne, elle est cependant recouverte par une forte personnalité.

Courtes et variées, ces pages « à cappella » mettent en jeu des sentiments divers, allant du populaire (ex : le rustique et amusant « Brotbacken ») à l'affectif (ainsi le triste et plaintif « Lass mich nicht allein », ou « Brautshau » — Fiancée —, ou encore « Bitterkeit » — Amertume). Nous ne détaillerons pas davantage.

Dans l'« Ungarischer Frauenchor », on admire la fraîcheur des voix, qu'on pourrait croire enfantines et leur impeccable discipline en ce qui concerne la justesse, la mise en place rythmique et la perfection des nuances. Certaines

pièces réclament une réelle virtuosité vocale collective ; or la prononciation demeure soignée jusque dans les passages les plus rapides et difficiles ; bravo ! Enfin, l'homogénéité dans le legato, la souplesse de ce qu'on pourrait appeler le phrasé collectif sont remarquables.

(Suite de la page 4)

CONCERT MARCEL ADES

Vendredi 20 novembre 1964 à 21 h. Salle des Conservatoires, 2 bis, rue du Conservatoire. Direction Marcel ADES.

PROGRAMME

Corelli, Sarabande gigue et Baderinerie ; Bach, Concerto de Violon en La mineur ; Rossini, Sonate pour Cordes n° 3 ; Vivaldi, Concerto de Hautbois n° 3 ; Fa Majeur ; Mozart, Symphonie de Salzbourg K.136 en Ré Majeur ; Bartok, Danses Roumaines.

NOTULES MUSICALES

Les deux opéras de chambre, « Furia Italiana » de Michel Déon et Pierre Petit et « Le Coeur Révélateur » de Philippe Soupault et Claude Prey, ont été joués pendant 6 jours au Théâtre 102 de la Maison de l'O.R.T.F. C'est le début d'une campagne que mène l'O.R.T.F. sous l'impulsion du directeur de la musique, M. Henry Barraud : « Nous espérons pallier la crise du théâtre lyrique, l'O.R.T.F. espère apporter sa solution propre à un grave problème de notre temps. Grave problème, car la crise du Théâtre Lyrique, si elle n'atteint guère les florissantes scènes d'Allemagne, pèse de plus en plus lourdement sur la vie française ». Les œuvres lyriques radiophoniques susceptibles d'être mises en scène seront représentées, d'autres commandes enrichiront le répertoire. Les critiques de cette première série sont contradictoires comme il se doit, les critiques ayant des opinions diamétralement oppo-

sées, l'unanimité est rigoureusement impossible. Ce spectacle avait, à mon sens deux défauts : l'opéra bouffe « Furia Italiana » aurait dû finir le spectacle qui aurait dû commencer par l'opéra très dramatique « Le Coeur Révélateur » ; le prix unique de 7 francs était trop élevé. La deuxième série (du 2 au 9 novembre) présentera deux œuvres italiennes, l'une ancienne de Pergolèse « Livietta et Tracolo », l'autre très moderne, « Il dottor di Vetro », de Roman Vlad. L'usage montrera si de tels accouplements sont valables ; pour ma part je ne le pense pas...

Les émissions publiques de l'O.R.T.F. qui ne coûtaient que 0,50 ont été portées à 3 francs ; c'est une erreur. La difficulté d'accès des studios de l'O.R.T.F. avait réduit certaines personnes, cette augmentation de 500 % en rebutera

(Suite page 3)

Depuis quarante ans, Gabriel FAURÉ nous a quittés...

(Suite de la page 1)

Gabriel Fauré a su admirablement choisir ses poètes, il a su discerner d'instinct les vers qui portent en eux le plus de musique. En lisant ces poésies de Verlaine, de Samain, de Théophile Gautier, de Leconte de Lisle, de Van Lerberghe, de Jean de la Ville de Mirmont et de bien d'autres, Fauré a été merveilleusement inspiré : les mélodies, les rythmes et les harmonies sourdaient de tous ces mots chantants et évocateurs. Verlaine est sans doute le poète qui, avec son esthétique si sensible, si raffiné, si souple et si subtile a le plus touché le musicien. Par son « Art poétique », le Pauvre Lélian a dicté à Fauré de salutaires préceptes : « De la musique avant toute chose », « Pas de couleur, rien que la nuance », « Prends l'éloquence et tords-lui son cou ! », « De la musique encore et toujours ! », « Que ton vers soit la bonne aventure », « Et tout le reste est littérature ». Voilà quelques principes verlainiens qui s'accordent à merveille avec l'art fauréen « comme la nuance seule fiance le rêve au rêve et la flûte au cor ». Le rêve, voilà précisément ce qui, pendant toute sa vie, aura enchanté l'âme de Fauré, le rêve musical et poétique qui « l'élevait le plus loin possible au-dessus de ce qui est », ce rêve qu'il nous dispense toujours généreusement par ses œuvres qu'il nous a laissées pour notre bonheur puisqu'il nous élève lui aussi.

A la fin de l'été dernier, j'ai lu une charmante chronique de Guermantes comme celui-ci sait en donner chaque lundi dans « Le Figaro ». Dans cette chronique intitulée « Musiques des fins d'été », il écrivait ceci : « C'est en écoutant de la musique que la vie devient vraiment un songe. J'écris là ce qui choque les vrais mélomanes — les « purs » — et les musiciens. Avec eux, pas de réverie ! En lisant ce propos, plus juste qu'on ne le pense pour beau coup de musiciens professionnels, je me disais : Eh ! oui, trop de mélomanes, trop de musiciens, quand ils écoutent une œuvre, ne pensent qu'à analyser des procédés techniques au lieu de se laisser

emporter par la poésie au lieu de prendre la meilleure part. Mais Fauré, qui était pourtant un prodigieux technicien, savait, lui, s'abstraire et s'abandonner au rêve car il était un vrai poète, tout comme son ami Ernest Chausson. Tous deux avaient en commun cette qualité et il ne faut pas s'étonner s'ils se sont toujours si bien entendus. La musique était d'abord pour eux affaire de poésie. Il était toujours temps, ensuite, d'examiner comment elle était fabriquée.

Nous avons vu que, dans une mélodie, Fauré considérait les vers et la musique comme inséparables, comme deux éléments aussi importants l'un que l'autre dans la beauté de l'ensemble. Les interprètes qui ont l'honneur de chanter ses admirables mélodies ont donc pour premier devoir de posséder, en même temps que l'art de chanter, celui de dire car il importe que, dans leur exécution, on puisse entendre très distinctement les vers du poète. Ces chanteurs et ces chanteuses sont certainement beaucoup plus rares qu'on ne le pense. Donner la note, c'est bien, mais quand on permet à l'auditeur de percevoir en même temps le mot ou la syllabe, c'est mieux.

Certains petits esprits ont voulu diminuer l'immense talent, je dirai même le génie, de Fauré en le considérant seulement comme un aimable musicien de salon. Pour émettre une opinion aussi absurde, il faut vraiment n'avoir rien compris à son œuvre ou avoir le cœur bien sec. L'un n'empêche d'ailleurs pas l'autre. L'œuvre entière de Fauré est au contraire débordant de musique, de la meilleure et de la plus noble, c'est tout un monde féérique mais qui n'est pas accessible à tout un chacun. Au reste, on rencontre dans les salons, même les plus aristocratiques et les plus fermés, le meilleur et le pire, comme dans la vie courante : des intelligences d'élite et des sotts prétentieux. Or, Fauré n'a pas écrit que pour des salonnards, pour des gens dits « du monde », pour des belles écouteuses, pour des précieux ou des précieuses plus ou moins ridicules. Ses compositions s'adressent à tous les musiciens sincères et ont quelque chose dans le cœur, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent. C'est pour quoi il faut souhaiter qu'elles soient largement diffusées non seulement en France mais partout dans le monde. Ces musiques si profondes sous leur facture d'une rare élégance apportent tant de joies et de consolations à tous ceux qui les écoutent qu'elles ne doivent pas être assimilées aux futiles productions d'un simple « compositeur de charme ». Elles vont infiniment plus loin.

Fauré n'a jamais fait la moindre concession au public, à la foule pour recueillir des applaudissements et pour s'enrichir. Il s'est toujours contenté d'une situation modeste mais il aura au moins toujours œuvré selon sa libre nature et sa conscience. Il n'était point fait pour le théâtre, pour écrire de « grandes machines spectaculaires » qui eussent pu lui rapporter rapidement de substantiels droits d'auteur. Ce qui était son élément, c'était la musique d'intimité, celle qui ne s'adresse pas précisément à la multitude. Mais ne nous y trompons pas : la merveilleuse musique de chambre qu'il nous a laissée, ses sonates, ses nocturnes, ses Impromptus, ses barcarolles, sa ballade pour piano, ses quatuors et quintettes pour piano et cordes, son unique quatuor d'archets écrit à la fin de sa vie, ses mélodies, toutes ces œuvres — dont plusieurs sont de grands chefs-d'œuvre — constituent un trésor artistique inestimable dont la France peut s'enorgueillir. Le génie d'un musicien ne se mesure pas au nombre d'exécutants que nécessitent ses œuvres. L'essentiel peut être dit aussi bien dans un quatuor que dans une symphonie. Fauré n'a pas souvent recours au grand orchestre et aux masses chorales mais il a su tout de même prouver qu'il était capable de brosser de larges fresques lorsqu'il créa son « Prométhée » et son unique mais combien admirable drame lyrique : « Pénélope ». Mais le meilleur de son génie, c'est encore dans sa musique de chambre que nous le trouvons. N'oublions pas d'ailleurs que cette musique est peut-être la plus difficile à écrire.

Il faut réserver une place à part à son sublime « Requiem » qu'il écrivit, tout agnostique qu'il était, à la mémoire de son père. Comme l'a si bien dit Emile Vuillermoz : « Ce « Requiem » est une œuvre absolument unique en son genre, il est, si l'on ose dire, l'œuvre d'un incroyant respectueux des croyances d'autrui. On n'a pas besoin d'avoir la foi pour accompagner avec recueillement et émotion un de ses semblables à sa dernière demeure. Un « Requiem »

à une femme ou d'une toute en prière, tout en leur rappelant les perspectives que peuvent leur ouvrir leurs croyances religieuses lorsqu'elles goûteront l'éternel repos ». Et Vuillermoz ajoute : « Est-il vraiment charitable, et même simplement décent, de torturer une mère en larmes agenouillée auprès du cercueil de son fils, par ces tableaux d'horreur (ceux de l'enfer) et ces visions terrifiantes ? Veut-on lui suggérer que l'être cher qu'elle vient de perdre va encourir ces cruels châtements ? N'est-il pas plus pitoyable de l'envelopper d'images consolantes, de lui rappeler que son Dieu est un Dieu de bonté et de miséricorde qui l'assistera dans cette épreuve au lieu de l'accabler de menaces effroyables qui augmentent son désarroi et son angoisse ? » C'est dans cet esprit de charité, de consolation et d'apaisement que Fauré a écrit son « Requiem » et il en a fait un sublime chef-d'œuvre que l'Eglise a d'ailleurs libéralement accepté. C'est avec raison qu'on a pu considérer ce « Requiem » comme une douce berceuse de la Mort, l'apaisante « conduite des morts ».

Voilà donc le très grand musicien que la France a perdu il y a quarante ans. Vuillermoz avait sans doute raison quand il confiait à Bernard Gavoty, préfacer de son beau livre sur Gabriel Fauré (2) : « Tout bien pesé, c'est le plus grand de tous... » Et pourtant on sait quelle admiration avait l'éminent critique pour Debussy et Ravel. L'artiste exceptionnel que fut Fauré est mort mais heureusement ses chefs-d'œuvre nous restent et nous avons le devoir d'insister auprès des pouvoirs publics de notre pays pour qu'une place d'honneur soit effectivement assurée à un tel génie par la diffusion de ses œuvres. Il ne suffit pas de lui avoir fait des obsèques nationales quand il nous a quittés. La plus belle récompense que la France lui doit c'est de lui donner dans la vie musicale la vraie place dont il est digne.

Fauré n'a pas été seulement un magnifique compositeur. Il a été aussi au Conservatoire, avant d'en être le directeur, un incomparable maître de composition. Je n'oublierai jamais ce que m'a dit le regretté Raoul Laparra, l'un de ses meilleurs disciples, précisément le jour des obsèques de Fauré : « Nous avons perdu en lui l'un des plus grands musiciens que la France ait connus. Quel maître inoubliable il restera pour mes camarades et pour moi ! » Et mon cher ami Paul Ladmirault, lui aussi disparu et dont Fauré fut le maître, m'en a dit tout autant.

Ce maître vénéré, avant de mourir, a connu d'épouvantables années d'épreuves. Comme Beethoven, il connut la torture de la surdité ou plus exactement celle d'une infirmité terrible pour un musicien puisqu'elle déformait les sons d'une façon diabolique, hallucinante. Fauré ne pouvait plus souffrir d'entendre jouer sa musique ni celle des autres. C'est pourtant dans ce triste état qu'il réussit encore à écrire dans le silence plusieurs de ses derniers chefs-d'œuvre, notamment « L'Horizon chimérique », son « 13^e Nocturne », son « Trio » et cet émouvant chant du cygne : son « Quatuor à cordes ».

Avant de rendre l'âme, Gabriel Fauré s'est souvenu de l'injuste anathème jeté par de jeunes extrémistes contre l'un des plus illustres musiciens français qui avait été son propre maître et pour qui il avait eu toute sa vie

autant d'affection que d'admiration : Camille Saint-Saëns. Ayant appelé ses deux fils auprès de lui, il leur dit ces paroles désabusées : « Quand je n'y serai plus, vous entendrez dire de mon œuvre : « Après tout, ce n'était que ça !... » On s'en détachera peut-être... Il ne faudra pas vous tourmenter ni vous affliger. C'est fatal, cela s'est produit pour Saint-Saëns et pour d'autres... Il y a toujours un moment d'oubli... Tout cela n'a pas d'importance. J'ai fait ce que j'ai pu... et puis jugez, mon Dieu !... »

Mais non, ce n'est pas possible. Si les jeunes musiciens français devaient un jour oublier et même renier de tels chefs-d'œuvre, ils seraient vraiment tombés bien bas.

André PETIOT.

(1) Editions Albin Michel, Paris.
(2) Editions Flammarion, Paris.

La sixième conférence de l'I.S.M.E.

(Suite de la page 1)

En outre, chaque après-dîner, un concert de gala était proposé. Retenons notamment la soirée Bartok à l'Opéra sous la direction de Ferencsik (« Le Château de Barbe-Bleue », avec Farago A. et Szönyi Olga, chanteurs magnifiques qui surent préserver l'intériorité profonde et le pessimisme foncier de cet Acte ; « Le prince de bois » et « Le mandarin miraculeux » dansés, l'un avec intelligence et humour, l'autre avec une sensualité directe, dans une mise en scène saisissante) le récital d'une chorale enfantine bulgare d'une perfection telle que nous n'avions jamais rien entendu d'équivalent ; le dynamique concert de la Jeunesse hongroise qui se termina par l'exécution d'un canon de Kodaly à laquelle contribuèrent toutes les chorales participantes, même étrangères, exécution doublée d'un bis et prolongée par une interminable ovation au compositeur.

N'oublions pas de mentionner — judicieux complément à la Conférence — l'exposition permanente de l'édition musicale didactique hongroise et internationale. En bref, rien ne fut négligé pour rendre fructueuses ces belles journées. Et si l'on pense à l'organisation gigantesque que nos amis hongrois eurent à mettre sur pied et qu'ils réalisèrent avec le sourire ; si l'on sait que nous reçûmes un accueil d'une sympathie vive et sincère, absolument inoubliable, il reste à leur adresser un merci grand et ému.

Cette rencontre bénéfique ne restera pas sans lendemain. Elle aura son prolongement en Amérique (1966) où se tiendra la prochaine Conférence de l'I.S.M.E. Nous croyons que de la somme de ces colloques sortira l'Avenir musical de l'Humanité.

LA PARTICIPATION FRANÇAISE

Nous nous réjouissons d'en souligner l'importance quantitative et qualitative.

Notre délégation, conduite par M. Pierre Auclert, inspecteur général des conservatoires, vice-président de l'I.S.M.E., comprenait aussi : Mme Leduc, présidente de la section française ; M. Pinchaud, professeur au Conservatoire de Roubaix et à la Schola, secrétaire général de cette section ; MM. Ameller et Bireau, respectivement directeurs des conservatoires de Dijon et de Metz ; ainsi que les représentants des professeurs de l'Etat et de la Ville de Paris, entourés de nombre de leurs collègues. Elle fit l'objet d'une agréable réception à l'Ambassade de France.

Trois conférences françaises étaient annoncées. Celle de J.-Cl. Henry, du Conservatoire de Paris, sur « La Musique contemporaine depuis Schönberg et la formation du musicien professionnel » n'eut pas lieu (nous ignorons pourquoi). Pour une raison majeure, il nous fut impossible d'assister à celle de Mme Chivret, de Bordeaux, sur les moyens audio-visuels au cours préparatoire à l'éducation musicale, avec projection d'un film (et nous le regrettons vivement). La 3^e fut donnée par M. Jacques Chailley, directeur de l'Institut de musicologie de la Sorbonne, qui traita du thème suivant « Philologie musicale et pédagogie ».

Le compte rendu de cette conférence alourdirait le présent article, et nous prions nos lecteurs de se reporter à « L'Education Musicale », journal dans lequel nous le publierons. Nous nous bornerons ici à la résumer en trois phrases : « L'analyse du langage musical doit être repensée. Le développement culturel de l'enfant semble être la reproduction

accélérée du développement musical de l'espèce. Cette constatation conditionne les stades successifs de l'enseignement ».

Le problème soulevé est, on le voit, original, et l'intérêt de l'exposé nous apparut considérable. Il est donc permis de se demander pourquoi cette conférence fut reléguée dans la Salle II, qui ne dispose pas d'écouteurs-traducteurs (alors que nous entendîmes personnellement dans la vaste Salle I, qui en est munie, des conférences d'une valeur nettement inférieure). Nous posons la question à M. Egon Kraus, secrétaire général de l'I.S.M.E.

La deuxième partie du premier concert était réservée à la France. L'honneur de la représenter échut aux étudiants des Conservatoires de Paris et Lille. Et ce avec un programme moderne ne comportant pas les noms de Debussy, Ravel, Fauré : une gaucure ! Ibert, par un quintette à vent formé d'élèves — pour l'ensemble — de René Le Roy ; Roussel, dans la 2^e sonate duquel M. Amoyal, violoniste âgé de 15 ans, se révéla sensationnel ; Dutilleul, dont la sonate pour hautbois fut jouée avec des sonorités remarquables par M. Caillet, qui bénéficiait du parfait soutien pianistique de M. Pinchaud ; Dupré, que M. Pinchaud interpréta avec, déjà, l'autorité d'un maître. Cet organe improvisa ensuite sur un thème donné par Kodaly (en clé d'ut seconde ligne !) thème que sa mélodie sinieuse rendait pratiquement « infusable » ; l'artiste en fit une ravissante pastorale. Gros succès (une inopportune grève aérienne nous priva personnellement de ce concert, mais nous tenons nos renseignements de source autorisée). Il sera très agréable à nos lecteurs de savoir que nos musiciens furent accueillis avec une chaude cordialité, dignement proménés et fêtés, et qu'ils jouèrent à la Radio et à la Télévision hongroises.

Nous eûmes en outre le plaisir de rencontrer parfois des noms français au cours des autres concerts : Ravel (« Trois chansons », par la Gächinger Kantorei, Allemagne) Yvonne Desportes (ses astucieux « Thème et variations pour clavier et instruments à percussion », ceux-ci tenus par un seul exécutant) etc.

Quant à l'édition didactique française, elle était, parmi celle de tant d'autres pays, dignement représentée par : Bornemann (Intégrale orgue de Bach : Dupré) Choudens (Etudes de Lazare-Lévy) Durand (Cours de composition de D'Indy, Grammaire musicale de R. Allix...) Leduc (L'imbroglio des modes : J. Chailley ; la collection « Musique pour... » un volume pour chaque instrument ; Technique de mon langage musical : Messiaen ; etc.) et, chez divers éditeurs, de nombreuses leçons de solfège (N.-Gallon, Favre, J. Rueff, Y. Desportes, Bitsch, Passani). Et nous ne donnons là qu'un petit aperçu.

Bref, pour la première fois la France fut, à Budapest, un congrèsiste à part entière !

Roland CHAILLON.

(1) Voir journal numéro précédent.

MUSICIENS AMATEURS

Afin que les amateurs puissent se connaître entre eux l'Association des Musiciens Amateurs procède actuellement à leur recensement et fait un Annuaire des Amateurs, lequel contient déjà plus de 800 adresses. Les amateurs inscrits reçoivent cet annuaire (l'inscription étant gratuite). S'adresser au Secrétaire de l'Association : M. R. Hervieux, 17, rue Robert-Lindet, Paris 15^e, en indiquant votre nom, prénom, adresse, n° de téléphone, instrument et degré de force.

MAURICE DANDELLOT

Au seuil de cette nouvelle saison musicale, j'ai la douloureuse mission de consacrer ces lignes à la mémoire de Maurice Dandelot, mon ami, décédé tragiquement le 31 juillet dernier, en Norvège, au cours d'une partie de pêche.

L'affreuse nouvelle a été diffusée le soir même et c'est par la radio que je l'ai apprise. Ma peine est profonde car j'ai connu Maurice Dandelot comme un jeune frère, l'ayant connu tout enfant.

Il était né à Paris en 1897 et fit ses études au Lycée Condorcet en même temps qu'il travaillait la musique et le violoncelle. A l'âge de 16 ans, il faisait déjà partie de l'Association des Concerts Hasselmans et, un an plus tard, entra à l'Orchestre de l'Opéra-Comique. C'est dire que son talent d'instrumentiste n'était pas celui d'un amateur. Cette activité artistique à laquelle il s'était voué ne devait pas, hélas, durer longtemps. Patriote courageux, il fut engagé volontaire dès le début de la guerre 1914-1918. Sa vaillante conduite sur le front des Armées lui valut la Croix de Guerre avec deux citations, et la Médaille Militaire après avoir été grièvement blessé aux deux jambes.

Je considère d'ailleurs, avec désolation, que mon cher Maurice aura été l'une des dernières et innombrables victimes de cette affreuse guerre. Ses blessures lui avaient laissé une extrême faiblesse des jambes sur lesquelles il n'a jamais été solide depuis. En pêchant, il a glissé sur un rocher et, sans avoir la force nécessaire pour se retenir, il est tombé à l'eau et fut emporté par le courant, trop rapide pour qu'il soit possible de lui porter secours. Il fut d'ailleurs immédiatement englouti et son corps ne fut retrouvé que le lendemain.

Démobilisé en 1919, ses blessures, bien que guéries, ne lui permirent cependant pas de reprendre sa carrière de violoncelliste. Il entra donc dans le Bureau de Concerts que son père, Arthur Dandelot, avait fondé en 1896. En collaboration avec lui, il ne cessa d'organiser les concerts des plus célèbres artistes internationaux.

En 1939, il fut rappelé sous les drapeaux, et prisonnier de guerre peu après. A son retour de captivité il reprit sa place aux côtés de son père, et, à la mort de celui-ci, lui succéda.

Nombreuses sont les manifestations de bienfaisance qu'il organisa depuis la Libération : pour la Croix-Rouge, pour les œuvres présidées par les généraux Koenig et de Laminat, ainsi que pour l'Association des Volontaires de Londres, la Fédération Nationale des plus grands Invalides de Guerre, ou encore pour la Maison de la 2^e D.B. (Division Leclerc) dont il était Membre Fondateur.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, à titre militaire, et avait reçu la grande Médaille d'Argent de la Ville de Paris.

Après cette biographie inévitablement sèche, je veux à présent laisser parler mon cœur et exprimer mon sentiment sur l'homme de grande valeur, morale et professionnelle, que fut mon cher Maurice Dandelot.

Le travail, les responsabilités multiples, la grande réussite surtout eussent probablement provoqué chez tout autre que lui un sentiment de supériorité, une attitude distante ou hautaine alors qu'au contraire il était demeuré simple, cordial, bienveillant et serviable. En le voyant pour la première fois, on était immédiatement conquis et charmé par ce mélange de gentillesse, de grâce et de distinction naturelles qui le caractérisaient. Personne plus que lui n'aura su donner à l'amitié dont il avait le culte, son véritable sens. Les amis de sa jeunesse le savent, à qui sa fidélité constante n'a jamais fait défaut.

Le décès de sa femme bien aimée, notre délicieuse amie Yvette, survenu en avril 1962, l'avait à tel point bouleversé que, pendant de longs mois, nous avons craint de ne pas le voir surmonter sa douleur.

Dépendant, il était resté jeune d'allure et de caractère, si jeune même que l'idée de ne l'avoir peut-être pas toujours près de nous n'était venue à personne. Son fils Yves se substituait à lui chaque jour davantage et il n'était pas douteux que, petit à petit, le cher Maurice s'éloignerait de son labeur quotidien pour ne garder qu'une activité restreinte dans le Bureau dont il serait devenu le conseiller.

La mort n'a pas permis qu'il goûte cette légitime récompense. Mais, vivant, il a honoré une profession dont il avait l'orgueil et le respect.

Et il eut le bonheur de n'avoir que des amis. Tous le pleurent aujourd'hui.

Armand FERTE

NOTULES MUSICALES

(Suite de la 1^{re} page)

bien d'autres. Ainsi meurt le caractère populaire de ces manifestations qui permettraient de des retraités, des gens de moyenne existence, de connaître de réconfortantes joies...

Les manifestations musicales importantes, ou de longue durée, nécessitent une vocation, une foi, pour ceux qui les organisent, mais aussi beaucoup d'argent. Les mécènes sont une race à peu près éteinte et il est bon de faire connaître ceux qui luttent seuls, n'hésitant pas à s'endetter pour poursuivre leurs rêves, la réalisation de leur idéal. Les Concerts Spirituels de Saint-Germain-des-Près, créés et animés par Trajan Popesco en 1959 ne sont alimentés que par la recette du public. Les débuts ont été assez durs, mais le public prend l'habitude de venir à ces concerts ; il n'y viendra jamais assez nombreux. Venu de Roumanie, Trajan Popesco, naturalisé français en 1958, fit de brillantes études de Direction d'orchestre au Conservatoire National de Musique de Paris que des récompenses sanctionnèrent ; une activité de Maître de Chapelle lui permet d'ajouter la pratique de la musique vocale et chorale ; c'est un musicien complet. Le premier concert de la chanson a eu lieu en octobre : c'était un Festival Bach : « Cantate 147 », « Cantate 51 », « Concerto en Ré min. » pour clavecin et orchestre, « Magnificat », avec des interprètes de premier ordre. Voici le calendrier de ces concerts donnés, à 21 h., dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Près, toute illuminée : 12 novembre, « Requiem », de Brahms ; 4 décembre, « Le Messie », de Haendel ; 18 décembre, « Oratorio de Noël », de Bach ; 11 février, « La Création », de Haydn ; 3 mai Festival Beethoven-Bruckner (avec la Chorale de la Cathédrale de Bonn) (Allemagne) ; 2 juin, Festival Mozart... Une brochette de chefs-d'œuvre dont les exécutions précédentes ont reçu un accueil très chaleureux du public et des critiques.

Le 9 octobre, l'émission « Bonjour, Monsieur le Maire », d'Europe N° 1, était consacrée à Saint-Chamas, dans les Bouches-du-Rhône. Pour agrandir son répertoire et retenir les jeunes, l'Harmonie ajoute aux marches pour défilé, de la musique moderne, twist, cha-cha-cha, etc. Le but est louable et fort sympathique ; ce qui l'est moins, c'est de vouloir être un précurseur, de vouloir donner à cet événement un caractère international (sic). Il y a bien d'autres harmonies et fanfares qui, en France, jouent de la musique syncopée, sans compter tous les orchestres américains... Le twist entendu « La Bataille » (entre les clairons et les trompettes) était bien sage. Il y a encore à faire, mais il n'y a aucune raison de ne pas continuer. Je reviens sur la notation exacte de la chanson du Pont d'Avignon car j'ai fait une découverte, cet été, qui confirme, une fois de plus, ce que je ne cesse de proclamer. En 1908, Béla Bartok étant à Avi-

gnon, a envoyé une carte postale à un de ses amis, sur laquelle il a noté la célèbre chanson en la commençant sur le premier temps ; cette carte illustrée, avec la notation manuscrite a été reproduite dans l'ouvrage « Bartok - Sa vie et son œuvre », par Zoltan Kodaly et 5 autres collaborateurs. (Carlin-Budapest 1956). Je continuerai à signaler ces notations exactes jusqu'au jour où il m'en viendra une d'Avignon.

Voici les dernières phrases, notées pour vous dans le « Puccini », d'André Gauthier (Ed. du Seuil) Puccini a attendu la fin de l'Impasse Debussy pour écrire, en 2 ans, Mme Butterfly. « Chaque fois qu'on l'entend, la musique de Puccini semble plus belle (Igor Stravinsky). « Il me faut mettre en musique des passions véritables, des passions humaines, l'amour et la douleur, le sourire et les larmes et que je les sente, qu'elles m'empoignent, qu'elles me secouent. C'est alors seulement que je peux écrire la musique et c'est pourquoi je suis si exigeant et si circonspect sur le choix d'un sujet. Me mettre à travailler sur un livret que je n'aime pas est une misère, si je ne réussis pas à voir la scène, plantée devant moi, je n'écris pas, je ne peux pas écrire une note. »

La chanson, art intime, de cabaret, de petites salles, pas à l'aise au Palais de Chaillot devient un peu ridicule devant les dizaines de milliers de personnes qui remplissent la Place de la Concorde au gala des Fêtes de la Libération de Paris. Colette Renard et Sacha Distel ont chanté des chansons fantaisistes, ou tendres ; avec la distance, leurs silhouettes minuscules, leurs gestes, contrairement avec leurs voix renforcées par des haut-parleurs, souvent placés derrière le public ; pas mal de personnes s'en retournaient ou se promenaient... Le micro ne permet pas tout ; j'ai assisté à un autre décalage en visitant la grande Basilique de Lisieux. L'orgue et la maîtrise sont près de l'autel, à la place du transept, sans micro (ou en panne ?) On les entend bien, même au fond près de la porte d'entrée. Ou cela se gâte, c'est lorsqu'un jeune prêtre, à la voix pas travaillée, chante près du micro et gesticule pour entraîner les fidèles ; sa voix parvient agrandie (défauts compris) derrière soi et en avance sur l'orgue et la maîtrise dont le son vient par l'air, donc en retard ; ce décalage est assez désagréable, désordonné et anti-mystique. Il y a une technique et des précautions à prendre pour se servir des micros...

Beaucoup d'œuvres des 16^e et 17^e siècles utilisent l'écho comme effet de nuances ; je pensais en écoutant les « Symphonies pour les soupers du Roy », de M. R. Lalande, à l'importance que devait prendre cet effet puisqu'il a donné naissance à un clavier d'orgue dont les jeux sont enfermés dans une sorte d'armoire placée tout au-dessus de l'or-

gue. C'est cet effet d'écho que j'ai conseillé d'appliquer au « 1^{er} Prélude du Clavecin », bien tempéré, de Bach, en jouant forte les premiers et deuxièmes temps de chaque mesure et pianissimo les troisièmes et quatrièmes temps. On le trouve dans des œuvres modernes telles que « Espana » de Chabrier, le « Caprice Espagnol », de Rimsky-Korsakow, et pas mal d'autres.

Il serait ridicule de dire du bien du journal dans lequel on écrit... pourtant le numéro d'octobre m'est parvenu dès mon retour d'un voyage au Canada, c'est-à-dire après une coupure ; je l'ai donc lu comme un journal qui ne m'était plus familier et je l'ai trouvé copieux et très intéressant. Très heureux de retrouver la signature familière de mes collègues, je voudrais dire quelques mots au sujet de certains articles. Dans celui d'André Peltot sur le Requiem Allemand, de Brahms, je note son impression favorable sur le chef d'orchestre, Jean Périson, ce qui ne m'étonne pas ; j'avais vu conduire un Concert de Musique Légère par ce jeune chef et j'écrivais dans mes Notules de janvier 1964 qu'il « avait des gestes précis et sensibles, sans aucun cabotinage ». J'avais bien senti la personnalité de ce chef qui s'est mieux manifestée dans l'interprétation d'une grande œuvre. Parlant de la musique chorale André Peltot ajoute : « ...la plus ancienne et peut-être aussi la plus pure parce que ce sont des créatures de Dieu qui chantent elles-mêmes — a cappella — en se passant de tout instrument manufacturé. » Ici il y a une nuance car l'art choral peut se présenter sous trois aspects : 1) Les voix seules ; 2) Les voix doublées en renfort par des instruments ; 3) Les voix renforcées ou qui jouent des parties différentes de celles des voix. Le deuxième aspect, très ancien, rentre dans la catégorie « a cappella ». Lorsque la double instrumentale est bien faite, elle n'enlève pas le caractère choral, elle ajoute une profondeur, du mordant, du rythme, ce qui n'est pas à dédaigner. L'article sur l'Harmonie canadienne « The London Catholic Central High School Band » me fait souvenir d'une harmonie et chorale d'étudiants américains dont j'ai parlé et dont le programme était similaire. Quant au désir « nous espérons bien que cette harmonie reviendra bientôt chez nous pour nous donner, cette fois-là, un beau programme de musique classique ». Je ne crois pas que ce désir se réalisera tellement est profonde l'empreinte de la musique de jazz, qui est toujours très bien exécutée. Roland Chaillon ne se contente pas de guider intelligemment le lecteur dans la forêt des Disques, mais sert la cause de la Musique en écrivant un article très documenté sur « L'Education musicale en Hongrie ». J'y reviendrai car cela en vaut la peine. Je ne puis tout citer, mais l'article de Jean Giroux « Nouvelles du Canada » est à lire très attentivement car le problème posé ne s'applique pas qu'au Canada. Pour terminer mes impressions sur ce journal, je constate l'infinie petite nombre de chorales à côté du nombre d'orchestres pour ces derniers on soulignerait un rajeunissement du répertoire qui ferait une part beaucoup plus grande aux compositeurs vivants et éliminerait les noms de certains qui au temps de ma jeunesse (avant la guerre de 14-18) étaient déjà démodés.

En guise de coda cette belle phrase de Kodaly qui se trouve aussi dans le même journal « chanter pour soi est peu de chose ; chanter à deux est plus beau, puis à cent, puis à mille, jusqu'à ce que retentisse la grande harmonie qui nous unira tous... » Cela valait la peine d'être redit...

Saint-Ouen, octobre 1964.
Georges AUBANEL.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que les Editions Transatlantiques, 14, Avenue Hoche à Paris ont publié dernièrement six pièces pour flûte seule (I... II Oiseau blessé, III Instabilité, IV Spleen, V Faune, VI Jongleur) de Pierre Pabou.

Ces œuvres, réunies en un seul cahier, permettent à l'interprète de faire valoir autant ses qualités de sonorité que son habileté. L'auteur n'a recherché aucun procédé, il exprime sa sensibilité en faisant chanter l'instrument qu'il aime profondément.

A. E.

Editions

LA MAISON LA PLUS ANCIENNE, spécialisée

MARGUERITAT

danse toute la gamme de musique pour :

Harmonie — Fanfare — Clique — Orchestre Symphonique et Instrumental

HOMMAGE et RECONNAISSANCE

Grâce au concours qu'ont bien voulu nous accorder plusieurs Présidents, Directeurs, Chefs, Secrétaires, Trésoriers et Archivistes de Musique, nous sommes parvenues à reconstituer les ouvrages ci-après :

FANTASIES :

- Les Chevaliers de l'Arquebuse Mourgue
- Les Echos du Vallon Mullot
- Gillette de Narbonne Audran-Boisson
- Le Jongleur de Notre-Dame Massenet-Balay
- Marche d'Athalie Mendelssohn-Sénéca
- Préciosa Weber - Signard
- Rouget de l'Isle F. Sali
- Sapho Gounod - Meister
- Les 28 jours de Clairette Royer-Coquelet

OUVERTURES :

- La Malmaison F. Sali
- Ouverture de Concert Massenet-Weltge
- Prométhée Beethoven - Dureau
- Le Retour au Pays Coquelet

Les orchestrations complètes de ces œuvres sont actuellement disponibles au service de l'Art Musical et sont en vente chez tous les marchands et éditeurs de musique en France et à l'étranger. Au prochain numéro de la C.M.F., la suite des œuvres reconstituées.

AU R'VOIR... ET MERCI !

Polka-marche d'E. JOUVE, pour harmonie et fanfare, par O. COQUELET.

VENTE GENERALE

Editions MARGUERITAT

53, route Léon - Lachamp MARSEILLE - 9^e (B.-du-Rh.)

VENTE EN GROS

et pour le Marché Commun

Harmonie, Fanfare et Clique

J. M. CHAMPEL

B.P. N° 2, NEUVILLE-SUR-AIN (Ain)

La musique et les livres

Les livres consacrés à la musique se font rares. Le public boude-t-il cette littérature didactique ? On pourrait le croire. Cependant quelques éditeurs courageux s'efforcent de susciter un mouvement. La collection « Musiciens de tous les temps » dirigée par Jean Roire pour les éditions Seghers est appelée à rendre d'excellents services. Ces ouvrages d'un format commode, agréablement présentés et illustrés se proposent de répondre à toutes les questions posées par la connaissance de l'œuvre et de la vie d'un grand musicien.

En confiant à M. R. Hofmann la rédaction d'un Prokofieff, d'un Chostakovitch, premiers titres de la collection, les Editions Seghers étaient assurées d'obtenir un travail documenté et de qualité. M. R. Hofmann est, en effet, un spécialiste reconnu et apprécié de la musique russe et certains de ses ouvrages : Moussorgsky, un siècle d'Opéra russe, par exemple, sont d'une lecture passionnante et font autorité.

On peut aimer ou ne pas aimer les œuvres de ces deux compositeurs mais leur personnalité est suffisamment actuelle pour mériter d'être mieux connue.

S'appuyant sur des documents de première main, sur des interviews, M. R. Hofmann brosse un portrait vivant des musiciens et, chemin faisant, dresse un tableau de la vie musicale en Union Soviétique.

Les deux ouvrages : Joseph Haydn, par Marc Vignal et Franz Liszt, par Alfred Leroy, répondent aux exigences d'une initiation musicale de qualité. Ce ne sont pas, bien sûr, des ouvrages savants mais les auteurs ont eu le souci d'établir leur texte sur des documents solides souvent inédits.

C'est une excellente idée que d'avoir consacré un volume à Joseph Haydn. L'œuvre de ce grand musicien est encore insuffisamment connue en France. L'ouvrage de référence reste encore à écrire, cependant. Le présent volume ne résout pas tous les problèmes mais Marc Vignal a le mérite d'offrir sous une forme maniable une intéressante synthèse de ce que le mélomane doit savoir.

D'une plume alerte, Alfred Leroy trace le portrait, évoque les grands moments de la vie de Franz Liszt qui, avant d'être un créateur, fut une intelligence remarquable. Fort habilement, l'auteur recrée une époque,

situe les œuvres, indique les grands moments de l'évolution de l'artiste et dégage la valeur d'un maître qui fut autre chose qu'un baladin de génie.

L'œuvre de Claudio Monteverdi est maintenant, grâce au disque, à la portée du grand public et il faut s'en réjouir.

La monographie de Roger Tellart vient donc à point pour aider l'amateur curieux. Ecrite un ouvrage sur Monteverdi est une entreprise semée d'embûches à cause des références incessantes et nécessaires à la langue italienne et du fait des formes musicales qui ne sont pas familières au public. Cependant, Roger Tellart a écrit une étude minutieuse et très complète qui donne une réponse satisfaisante à de nombreux problèmes.

La collection « Musiciens de tous les temps » publiée par les Editions Seghers est bien partie. Souhaitons, cependant, qu'elle ne se contente pas d'honorer les gloires consacrées mais qu'audacieusement, elle ose faire découvrir des musiciens moins connus d'hier et d'aujourd'hui !

Max PINCHARD

GROUPEMENTS

DE THEATRE AMATEUR

M. le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a été saisi par le Syndicat Français des Acteurs d'une protestation concernant les activités irrégulières de certains groupements de théâtre amateur, qui causent un préjudice certain aux compagnies régulières.

M. le Ministre souhaiterait un plus grand respect des Conventions contenues dans le décret n° 53.1253 du 19 décembre 1953, régissant l'organisation des spectacles amateurs ; particulièrement les dispositions contenues dans l'alinéa b de l'article 5, selon lequel « les associations ne sauraient présenter des spectacles que dans l'Académie où elles sont fixées. Elles pourront présenter 3 spectacles par an (maximum de 10 représentations par spectacle), dispositions qui paraissent avoir été transgressées.

Afin d'éviter la réunion de la commission des litiges prévue à l'article 7, nous vous serions obligés de rappeler les dispositions ci-dessus aux associations affiliées à votre fédération.

Et le Chef du Service Académique p/o l'inspecteur principal

P. CERVAIS

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

NOVEMBRE 1964

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

3 NOVEMBRE 1964 :

La tourterelle, polka pour piccolo (E. Damare), soliste : André Vialette ; Sabre et lance, valse pour 2 cornets (F. Andrieu), solistes : A. Cahayrac et A. Philibert ; La fille de Madame Angot, quadrille (Lecoq-Arban).

6 NOVEMBRE, 22 heures :

L'adorée, valse pour clarinette (F. Doylier).

10 NOVEMBRE 1964 :

Courte et bonne, polka (G. Allier) ; Souviens-toi, mazurka (Frederix) ; Le retour à la vie, valse (E. Chabas).

13 NOVEMBRE, 22 heures :

Orphée aux enfers, quadrille (J. Offenbach).

17 NOVEMBRE 1964 :

Clochettes bleues, polka (Roger Coiteux) ; Sous la tonnelle, scottish (R. Coiteux) ; Le petit Norbert, quadrille (A. Charbonnier).

20 NOVEMBRE, 22 heures :

Ispahan, polka pour cornet (Oudin-Lemaire), soliste : A. Cahayrac.

24 NOVEMBRE 1964 :

Cypris, polka pour cornet (A.-S. Petit), soliste : Albert Cahayrac ; Gentillette, mazurka pour clarinette (F. Doylier), soliste : Gilbert Veizin ; Joyeux refrains du savieter, quadrille (Aerts-Blanquetau).

27 NOVEMBRE, 22 heures :

Dernière pensée, polka pour 2 clarinettes (Ed. Aven), solistes : Gilbert Veizin et Henri Bardalou.

Les 6, 13, 20 et 27 novembre, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du vendredi, à 22 heures.

LA GUERRE ET LA MUSIQUE MILITAIRE

(Suite de la 1^{re} page)

aux combats de nos musiques militaires. Je voudrais combler cette lacune, ici, en notre journal confédéral, en rappelant le souvenir d'un glorieux « fait d'armes » : celui de « Vauquois », fin février 1915, et en lequel s'illustrèrent le 46^e R.I., régiment de « La Tour d'Auvergne », et sa musique. A cet effet, je me bornerai à citer les paroles prononcées par l'un de nos grands écrivains de la Résistance : Henry-Jacques Hardouin, un « Ancien du 46^e R.I. », auteur d'un beau recueil de souvenirs : « Sous le joug... en pays amis ». Ces paroles furent prononcées à l'occasion d'une réunion annuelle et traditionnelle, des « Anciens musiciens du 46^e » devant les plaques commémoratives de leurs « Morts au champ d'honneur », en la caserne de Reuilly, et relatées dans un de leurs « Bulletins d'Informations » :

« Comme chaque année, nous dit Hardouin, pèlerin fidèle, je passais, la semaine dernière à Vauquois. Je ne peux revenir au pied de cette « Butte » sans évoquer la musique du 46^e R.I., en ce matin du 28 février 1915 !... Par une tempête de neige agrémentée des aboiements des canons de tous calibres du « Kronprinz », nous avons exécuté trois assauts successifs avant que de nous installer sur ce piton, réputé inaccessible. Dans le tumulte, le bruit indéfinissable de la bataille, les musiciens du 46^e, debout, dans le chemin creux, malgré les pertes qui diminuaient leur nombre à chaque minute, jouaient sans désemparer, et alternativement, la « charge » et « l'Hymne National ».

Ils ont acquis à leur actif une part glorieuse à ce « fait d'armes », car ils électrisèrent les combattants qui montaient à l'assaut, en chantant les strophes de Rouget de l'Isle.

Et l'on peut bien certifier que, grâce à eux, à leur ténacité, à leur bravoure, à leur sacrifice, Vauquois, comme sa sœur Valmy, fut conquis aux accents de la « Marseillaise ».

Et pour nous, les rescapés du 46^e R.I., les musiciens de l'Argonne, de Vauquois, entrent dans la légende à la suite de « La Tour d'Auvergne ».

H.J. HARDOUIN.

Sans commentaire, si ce n'est d'ajouter encore que les dites plaques commémoratives de Reuilly, portent les noms de 36 soldats-musiciens, tambours et clairons, avec leurs chef et sous-chef en tête : le chef de musique Vinck et le sous-chef de musique Liesinski. A leurs côtés, une autre plaque porte les noms de 32

musiciens du 76^e R.I., également morts au champ d'honneur. Ces plaques sont séparées, sur le mur sacré, par la belle citation à l'ordre de la 10^e D.I., attribuée, après Vauquois, par le général Valdant, commandant la 10^e D.I., à la musique du 46^e R.I. ; la même opération nous fixait sur le plateau de Vingré, au nord de Soisson, vers le « Chemin des Dames ». Mais nous eûmes moins de pertes qu'à Vauquois. 17 musiciens, tambours et clairons, tués ou blessés, manquèrent à l'appel, le soir, en fin de combats !

L'on pourrait évoquer d'autres sou-

venirs, identiques, démontrant et soulignant l'action de nos musiques, non seulement au combat, mais aussi à l'arrière, pendant les périodes dites de repos. Courtes, certes, mais pendant lesquelles nos musiciens, abandonnant leurs brancards pour reprendre leurs instruments, versaient dans le cœur de nos soldats, en des accents symboliques, joyeux ou mélodieux, ces dictames sonores, vivifiants, du courage et de l'espoir, propres à leur rappeler les nobles traditions d'un grand devoir.

Captaine F. BOYER
ex-chef de musique du 46^e R.I.

SECRETARIAT D'ETAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS,

34, rue de Châteaudun, PARIS (9^e).

Service de Presse TRI 99.80 — Poste 280.

Le Journal Officiel du vendredi 9 octobre 1964 publie un arrêté interministériel relatif aux taux maxima des subventions pour les équipements sportifs et socio-éducatifs.

Le taux est fixé à 70% au maximum.

Des communiqués antérieurs avaient fait état du regroupement de tous les équipements sportifs (scolaires et non scolaires) sous la responsabilité du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Pour pouvoir appliquer cette réforme, il était nécessaire d'unifier les taux de subventions.

En effet, antérieurement, les subventions pour l'équipement sportif non scolaire étaient calculées au taux maximum de 50%, alors que les équipements sportifs scolaires bénéficiaient du taux appliqué à la construction des locaux scolaires qui se situaient en moyenne aux environs de 75% à 80%, voire 85%.

Le taux fixe de 75% prévu par l'arrêté interministériel représente une moyenne entre les deux taux antérieurs.

Dorénavant, le taux applicable à chaque opération sera déterminé en fonction de l'importance de la fréquentation de l'installation par les scolaires.

Ce texte comporte également deux innovations importantes qui répondent aux vœux maintes fois exprimés des collectivités.

La première, en introduisant la possibilité pour l'Etat de participer pour moitié, aux acquisitions de terrains même si celles-ci sont intervenues très longtemps avant la décision de construire, favorise une salubre politique financière.

La seconde comble une lacune en permettant à l'Etat de participer à l'acquisition du matériel indispensable à la mise en service des installations.

NATURE DES INSTALLATIONS	TAUX MAXIMA	
	Acquisition	Travaux et matériel de premier équipement
Centres de vacances réalisés par les collectivités locales dans les Etablissements d'enseignement public.	50% (acquisitions complémentaires)	70%
Centres de vacances (colonies, camps, centres aérés).	50%	50%
Centres socio-éducatifs, maisons et foyers de jeunes, auberges de jeunesse et centres d'accueil, et toutes installations relevant du domaine de la jeunesse.	50%	50%
Equipement sportif et de plein air.	50%	70%
Installations pour le camping.	15%	15%

P.S. — Note de la C.M.F.

Les Sociétés qui désirent construire ou faire des installations (Ecoles de Musique, salles de réceptions), demander le cas échéant à bénéficier de ces subventions.

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1^{re} page)

Pour le second compositeur, ce sont 5 chœurs importants à voix mixtes qu'on nous présente. Nous retiendrons spécialement « Jesus und die Krämer » — beauté forte et prenante ; « Abendlied » — poésie crépusculaire à la fois envoûtante et « rassérénante » ; « Bilder aus der Matra », le plus connu — véritable rhapsodie vocale, caractéristique et somptueuse, diverse et puissante.

Les Chœurs de la Radio hongroise en donnent (en dehors du merveilleux aspect technique) une interprétation dramatique et lyrique, vibrante et intensément vécue. Celle du dernier morceau, intuitive, est tout simplement géniale.

Prise de son et gravure excellentes. Regrettons seulement que la notice soit en allemand (le disque est pourtant mis en vente en France, et tous les Français ne sont pas obligés de connaître cette langue) et ne présente pas la traduction des textes chantés. (1)

MUSIQUE VOCALE

RELIGIEUSE

+ TROIS CANTATES DE BACH

Une pièce illustre, la Cantate n° 4 « Christ lag in Todesbanden », entame ce disque. Nous nous bornerons à rappeler que cette cantate pascale est saisissante en ses 7 versets symétriquement répartis (Chœurs, duo, air, quatuor, air, duo, choral) qui mettent en relief le double aspect, douloureux puis joyeux, de cette fête.

Commençons par louer la netteté, la précision des Chœurs de Saint-Thomas ; personnellement nous les trouvons parfois légèrement « forcés ». Leur exécution du volet initial laisse une impression de puissance et de majesté.

Quatre solistes exceptionnels les surplombent. On ne rencontre pas tous les jours de voix d'alto aussi belle que celle de M. Höffgen, dont le chaud velours est « enveloppant ». La pureté, la luminosité du soprano de A. Giebel établit un frappant contraste. La basse de Adam est très affirmative. Dans son ensemble, cette version menée par Thomas est franche, très carrée.

La Cantate « Widerstehe doch der Sünde » (BWV 54) est une cantate de solistes. La composition de l'orchestre à cordes (avec alti divisés) confère un caractère assez sombre à l'orchestration (Air : d'audacieuses dissonances évoquent le péché. Récitatif. Air fugué).

M. Höffgen, que nous retrouvons, fait apprécier la mâle gravité de son bas-registre ; sa prononciation est impeccable.

Courte, mais fort belle, la Cantate « Wer mich liebet, der wird mein wort halten » (BWV 59) pour soprano et basse, réclame par ailleurs un orchestre avec trompettes et orgue (duetto très concertant. Récitatif aboutissant à un bel arioso. Choral. Air admirable, avec violons et continuo).

Encore une version fort satisfaisante. Mais comment se fait-il qu'elle se termine par un choral non prévu par Bach (fait d'ailleurs inaccoutumé) ?

Par son équilibre, par l'espace qui l'environne, la prise de son stéréophonique est excellente. Seul reproche : l'orgue un peu trop en arrière dans la BWV 4. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LE CLAVECIN : SCARLATTI

Nous avons assez dit quels trésors renfermaient les sonates de Domenico Scarlatti : un monde d'enchantements toujours renouvelés. Voici un choix de vingt pièces, que nous n'analyserons que fort brièvement.

(L. 104 — souriante et capricieuse. L. 438 — approche du style des « Inventions » de J.-S. Bach. L. 32 — fulgurant feu d'artifice de rythmes de danse. L. 132 — sorte de barcarolle. L. 384 — carrée... et espiègle. L. 475 — effectue une traversée rapide et sombre. L. 263 — danse sur la pointe des pieds. L. 463 — vigoureusement cadencée. L. 294 — assez symphonique. L. 208 — légère et gracieuse. L. 257 — l'exégète y voit une amoureuse tragédie ; en tout cas, elle est bien jolie ! L. 375 — exhubérante. L. 527 — noble, austère. L. 142 — de la danse à la plainte. L. 23 — évoque quelque gai et solennel cortège. L. 479 — coquette ; Etc.)

Celles de ces pièces qui portent les N° 104, 142 et 463 au catalogue Longo sont particulièrement célèbres. Et l'interprétation qu'on donne Wanda Landowska ne l'est pas moins.

Elle les joue toutes avec le style « solide » qu'on lui connaît et qui fit sa réputation. Sonorités bien assises, précision et « race »...

Cette résurrection est donc la bienvenue. D'autant plus que le repiquage nous apparaît comme vraiment réussi : songez que ces enregistrements remontent à 30 ans ; or les 30 dernières années de progrès dans la technique représentent quelque chose ! (3)

+ LE PIANO : MOZART

Le piano chez Mozart ne joue pas toujours le même rôle humain. Parfois c'est un « piano-divertissement », parfois un « piano-message ». Les deux concertos aujourd'hui présentés offrent un exemple de l'un et de l'autre.

Le Concerto n° 21 pour piano et orchestre, qui fait entendre la musique « pour le plaisir », est affirmé quant à la thématique et à l'instrumentation (le premier mouvement n'est pas sans rapport avec une marche ; le second est un lied instrumental. Finale en rondo).

Guida prend d'assez grosses libertés avec la partition d'origine — mais il paraît que cela est plausible, J. Chailley expliquant dans sa notice que Mozart lui-même ne faisait pas autrement. Sa prestation est soignée, un peu « molle ». Le jeu nous apparaît légèrement haché dans le deuxième mouvement, où l'on trouvera en outre des accents déplacés ; excessifs tout ou moins.

L'orchestre de l'Opéra de Vienne, dirigé par Swarowsky, sculpte un relief moyen. L'expression donnée à l'andante est aérienne.

Symphonique et dramatique, tel est le concerto n° 27 pour piano et orchestre (1 — Plane au-dessus de la douleur comme un esquif au-dessus des nuages. 2 — Impression accrue : cette contemplative méditation s'éveille encore. 3 — Gaîté assez pâle et peut-être factice...).

Fin, plus réceptif, le pianiste sait chanter et convaincre. Cependant le finale pourra de nouveau paraître soulevé, parce que pris sur un ton trop neutre, trop flegmatique.

L'orchestre accepte et transmet le message. Voilà dans l'ensemble une bonne version, plus palpitante que la précédente, au moins dans les deux premiers volets.

La réalisation stéréophonique s'avère aussi favorable à l'instrument soliste qu'au tutti instrumental. Un léger bruit de surface irrite la gravure. (4)

+ LA FLUTE : K.P.E. BACH

L'écriture ferme de son père, avec déjà l'esquisse du sourire de Mozart, voilà caractérisé le concerto pour flûte en ré mineur. C'est, à dire vrai, l'arrangement d'un concerto pour clavier, et il se prête assez difficilement à la traversière.

Attention : chef d'œuvre ! (Allegro fougueux. Andante très expressif. Finalis extraordinaire : page pré-romantique, pleine d'animation, de fièvre, de puissance).

Foin de la difficulté : l'exécutant est Rampal, alors tout s'arrange. On connaît son expertise virtuosités, son phrasé exemplaire. Accordons une mention spéciale à l'orchestre à cordes inattenduement conduit par Boulez et qui, en dépit de la vigueur de sa prestation, sait « chanter », prouvant qu'énergie peut ne pas exclure poésie. Le troisième mouvement est enlevé d'ébouriffante façon. (5)

+ Le VIOLONCELLE : K.P.E. BACH

Le concerto pour violoncelle en la majeur du même auteur se trouvera au verso. Mêmes qualités de fermeté, de carrure. Signalons l'intérêt particulier de la participation orchestrale. Cette œuvre vaut surtout par son volet central.

(Allegro largo en la mineur : sa tristesse touche à la désolation. Finale nerveux).

Le celliste Bex a l'occasion d'y déployer une fort appréciable technique. Son phrasé est subtil, ses accents poignants dans le volet central, sa cadence du troisième mouvement très réussie. L'orchestre (même chef) est aussi excellent que tout à l'heure. Bouleversante nous apparaît l'interprétation du Largo.

La réalisation stéréophonique est (pour les deux faces) remarquable à tous points de vue (5).

+ INSTRUMENTS DIVERS :

VIVALDI

Ce beau disque, rassemblant quatre concertos pour instruments souvent peu utilisés.

D'abord un concerto pour flûte (on dit aussi ottavino, puisque la petite flûte octave). Sa couleur est assez insolite, en raison de la distance qui sépare la partie soliste de la masse orchestrale (le finale, auquel des soli agiles et aériens donnent un petit air de fête, se recommande tout particulièrement).



LES ARTISTES DU QUATUOR DE TROMBONE DE RADIO LUXEMBOURG JOUENT AVEC DES INSTRUMENTS SELMER.

Le Quatuor de Trombone de Radio-Luxembourg — composé de Messieurs Jean Douay, Bernard Deboosère, Claude Durand et Joseph Vaillant, tous premiers prix de trombone et de musique de chambre du Conservatoire National de Musique de Paris, actuellement titulaires du pupitre de trombone de Radio-Luxembourg — est un ensemble dont la qualité et l'homogénéité ont été appréciées au cours de nombreux concerts en France, à l'étranger ainsi que sur les ondes des stations de Radios. Une grande partie de son succès est basée sur le fait qu'il prête son concours pendant des concerts d'harmonie, fanfare ou orchestre, ce qui a pour but de relever le prestige de ces manifestations et de faire une brillante démonstration des possibilités de la trombone.

Pour toute correspondance et demande de renseignements, s'adresser à M. Jean DOUAY, 100, rue de Merl, Tél. 480-162, Luxembourg, Grand-Duché.

Le gazouillement de Linde est allègre, léger et très aisé. Dans le mouvement lent, il parvient à chanter ravissamment.

Pièce unique, le concerto pour viole d'amour et luth laisse la vedette à l'orchestre jouant en sourdine — à un dialogue entre deux timbres dont le mariage est pittoresque et savoureux. (Le Largo central, suavement poétique, est abandonné aux duettistes).

Seller et Schelt, deux excellents artistes, sont soutenus par un orchestre de chambre de haute tenue que conduit Hofmann.

Peu connu, le concerto pour violon principal et violon d'écho, très développé, plein de distinction, se signale par le charme particulier des réponses en écho dans ses trois mouvements. (1. lumineux, 2. serein, 3. élégant.)

Chez les talentueux S. Lautenbacher et Mampay, on aimera beaucoup la beauté et la pureté des chanterelles.

Reste le concerto pour violoncelle en ut mineur (P. 434) présumé de jeunesse, dont nous avons déjà parlé. Le violoniste Storck moule la cantilène de l'adagio en un phrasé souple et éloquent.

Tout cela procure donc un disque Vivaldi très varié et de qualité. L'enregistrement (stéréo) est d'une profondeur transparente, fidèle au suraigu du piccolo, avec de jolies sonorités et des plans bien différenciés par les effets violonistiques d'écho. Livré avec notice et fiche technique. (5)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ SCHUBERT

L'occasion nous fut déjà fournie de parler du quatuor à cordes « der Tod und das Mädchen » (la mort et la jeune fille) œuvre méditée, sincère.

Brève analyse (1. Le thème rythmique, marquant violemment tout le développement, s'oppose victorieusement à la douceur du thème mélodique. 2. Entre sa présentation et le retour résigné au thème nu, s'inscrivent cinq variations sur le lied qui a donné son nom à l'œuvre. 3. Entrain factice masquant l'angoisse profonde. 4. Tragiquement emporté sur un rythme de tarentelle, il évoque le cours inéluctable et précipité du destin, assez pour rappeler le climat de « der Erlkönig »).

Les sonorités du Quatuor Hongrois sont bonnes et bien amalgamées ; son interprétation, toujours musicale, soignée et fine, apparaît... presque trop belle !

Dans le premier mouvement, il semble avoir cherché à atténuer un peu le dramatisme, pour donner le pas au côté doux, « viennois » dont le deuxième thème est responsable ; cependant la fermeté ne manque pas et la fièvre n'est pas absente. Toute la poignante mélancolie du deuxième volet — parfois versant vers la désespérance, parfois in-

clinant vers la résignation — est éloquentement traduite. La troisième partie se trouve parfaitement « mise en scène », et la vigueur du scherzo s'oppose au cantabile du trio. Bien enlevé, ce finale l mais, comme dans le volet initial le sarcasme est un peu adouci, la virulence arrondie aux angles ».

L'enregistrement sonne bien. Equilibré, l'effet stéréophonique n'est pas très profond et préserve l'intimité du climat. Quelques anticipations magnétiques. (7)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ CHEFS-D'ŒUVRE ITALIENS

La sonata à cinq en mi mineur (op. 5 n° 9) de Albinoni est une œuvre fermement dessinée, aux développements concis (mouvements extrêmes construits sur des thèmes vigoureux, le volet central ne constituant qu'une courte transition).

On retrouve les mêmes qualités dans son concerto pour cordes et continuo en ré majeur (op. 7 n° 1) — en vérité un concerto grosso (Allegro franc, carré. Bref épisode lent. Finale dans le style d'une marche).

Le grand Boccherini est représenté par sa sinfonia op. 1 n° 3, intéressante, fort inventive, nettement plus personnalisée (1. La pimpante mélodie s'inscrit dans un rythme original ; 2. Charme ; 3. Verve rustique). Dans cette version, le finale est très vivant et bénéficie d'une mise en place impeccable.

Et voici Corelli. Sa Suite pour cordes est formée de mouvements tirés de certaines sonates de violon, arrangées pour ensemble d'archets par Gemiliani. (1. Sarabande de la sonate VII : noblesse assez déclamatoire ; 2. Gigue de la sonate IX : ravissante ; 3. Gavotte de la sonate XI : volubile). Le premier mouvement est donné avec ampleur, profondeur ; le suivant nous semble un peu « étrié » ; le dernier est enlevé avec une vivacité légère.

La sinfonia en ré majeur de Tartini termine le programme. Une grande liberté dans l'évolution des basses la caractérise (1. Gai, résolu ; 2. dialogue instrumental sans grand intérêt ; 3. finale plein de fantaisie et de vitalité).

Ce qu'on apprécie chez l'Orchestre de chambre Ramat-Gan, c'est un travail « figolé », élégant dans sa précision (légèrement sèche pourtant) la netteté dans l'architecture, ainsi que des nuances « trouvées ». Mais ces exécutions consciencieuses sont-elles suffisamment italiennes ? Une réponse réticente expliquerait l'impression que laisse l'audition de ces œuvres : un bonheur un peu inégal.

La réalisation technique est équilibrée et sonne bien, prolongée par un usinage et une présentation soignés (réduire légèrement les aigus, un peu durs). Bonne notice. (8)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE + MUSIQUE DE BALLET

Le ballet doit beaucoup à Delibes. Ses partitions révèlent un mélodiste sensible, un subtil harmoniste, un orchestrateur consommé sachant choisir, répartir et doser. Ce compositeur a réussi à concilier au maximum le plaisir de l'oreille et les exigences de la danse.

Au demeurant ses œuvres marquantes n'ont plus à être analysées ni vantées. A la tête de l'Orchestre de l'Opéra, Benzi présente les suites tirées de « Coppélia » et de « Sylvia ».

Coppélia. — Interprétation : le préluède permet d'apprécier la qualité du son, le charme merveilleux des cors. Dans la mazurka, rien de « débridé » ; seulement une saine allégresse. La fameuse valse est donnée avec élégance et distinction ; signalons la discrétion insuffisante des éléments accompagnateurs. Après une chaleureuse czardas, c'est avec grâce, souplesse, fantaisie que le thème slave est varié. Finesse pour la valse de la poupée. Puis, dans le finale du deuxième tableau, précision et verve légère.

Sylvia. — Interprétation : le prélude est marqué par les poétiques interventions du cor solo. La scène des chasseresses, brillamment jouée, fait suite à la valse lente dont on aimera le charme et le naturel de la courbe. Agrément du divertissement en pizzicati, dans lequel les cordes apparaissent bien homogènes. Enfin, une verve franche mais aucune vulgarité dans le cortège de Bacchus.

Le ballet que Gounod a introduit dans Faust tombe un peu « comme les cheveux sur la soupe » et la musique en est conventionnelle, quoique bien écrite.

La valse des Nubiennes est offerte par la même formation avec une exquise légèreté. Dans l'adagio, les variations de Cléopâtre et la bacchanale, Benzi évite le pompierisme, parfois de justesse. Sa danse antique est caustique ; ses Troyennes affirment une « vigoureuse ardeur ». Il dirige avec coquetterie les variations du miroir et accorde une volupté un rien complaisante à la danse de Phryné.

Quant à la réalisation stéréophonique, elle est réellement magnifique. L'équilibre de la prise comme la qualité de la reproduction sont impeccables. La gravure est à l'aise malgré sa générosité. La surface « gratte » parfois. (9)

+ FRANCK

Nous avions naguère examiné très en détail « Le chasseur maudit » (avec la symphonie). Post-romantisme, richesse et couleur, l'exécution de l'Orchestre national de Belgique met tout cela en évidence. Les contrastes de l'œuvre sont exploités avec intelligence et dynamisme. On appréciera particulièrement les qualités des cuivres.

Mais le présent disque, très homogène, apporte aussi trois autres poèmes symphoniques du père Franck, permettant ainsi d'en montrer des aspects divers et complémentaires.

Dans « Les Éolides » (d'après le poème de Leconte de Lisle) on notera d'une part l'efficacité du chromatisme pour l'évocation des éléments (vent) d'autre part la transparence autorisée par l'allègement de l'orchestre. On ne peut se défendre de trouver une certaine fadeur à cette page pré-impressionniste.

Grâce et fluidité doivent être reconnues à l'interprétation, d'un relief assez modéré au demeurant.

« Les Djinn » (d'après le poème de V. Hugo) opposent un piano à l'orchestre. Celui-ci traduirait le malaise humain devant celui-ci suggérant les obscures forces maléfiques. L'effet « crescendo et decrescendo successifs » de l'œuvre littéraire est librement suivi. Par contre, le climat « trouble » est créé dès le début lointain.

On aime à retrouver chez Ciccolini sa toujours fine virtuosité. Brio et relief sont les apanages de l'Orchestre, conduit par Cluytens.

Rédemption est, à proprement parler le noble interlude symphonique de l'oratoire. Suavité (tendresse et amour) d'abord, puis allégresse jubilante. Alors éclate, au centre et sommet de cette page typique, le fameux thème aux trombones — glorieux et rayonnant comme la puissance divine — accompagné par un concert d'anges. Périphrase grandiose.

Homogénéité de la trame et distinction du discours caractérisent la valable interprétation proposée.

A l'actif de la reproduction en stéréophonie : sonorités splendides et « réelles », clarté verticale ; envergure moyenne. Passage et présentation sont extrêmement soignés. (10)

+ PROKOFIEV ET BRITTEN

La Symphonie n° 1 dite « classique » est déjà connue de nos lecteurs. Absence de prétention, jeunesse, insouciance : à cause de tout cela, elle plait et

charme. L'esprit de Haydn y est transposé, mais se reconnaît à travers un langage moderne. Mieux qu'un pastiche.

(1. Priorité aux cordes, parfois contrepuntées par la flûte gazouillante ou le basson goguenard ; 2. Désinvolte romance ; 3. Gavotte ; 4. Pétilante sérénade).

La présente exécution est à la fois précise et humoristique. Due à Rowlicki conduisant l'orchestre de Vienne, elle est fine, « finie », et ne manque pas de caractère.

Quant à la Simple Symphony, juvénile, ravissante, elle s'appuie sur des thèmes simples, mais astucieusement présentés instrumentalement et développés.

(Le deuxième mouvement, tout en pizzicati, est peut-être le mieux venu. Dans le suivant, on n'est pas sans retrouver la grandeur de certains adagios italiens des XVII^e et XVIII^e siècles. Finale fougueux et fantasque).

L'œuvre, qui concerne les cordes uniquement, est interprétée par les « Musici ». Dans ce répertoire qui ne leur est pas tellement habituel, ils font cependant merveille. Raffinée comme à l'ordinaire, leur exécution n'est pas pour autant dénuée de carrure, de vigueur. Le troisième mouvement est, comme on pouvait s'y attendre, très « chanté » ; le quatrième emporté avec nerf. Voilà une version articulée, colorée, présentée comme un jeu.

Pour une fois, cette réalisation stéréophonique s'inscrit dans une édition économique. Ne pas en déduire qu'elle est sans qualités. Avec son relief, sa belle « largeur », elle sonne splendidement. (11)

FOLKLORE

+ CACHEMIRE, VALLEES HIMALAYENNES

L'audition de ces 17 exemples — au demeurant assez courts parce que coupés — laisse perplexe. Car ils se font l'écho d'un art pas du tout rétrograde, et qui trahit des influences mêlées. Ce folklore n'est pas toujours pur. En tout cas, il révèle un sens aigu du rythme.

Détailier toutes les séquences nous paraît superflu. Prière, musique de mariage, chant d'amour, musique Bengali (amusante influence moderne) danse

rituelle pour la naissance d'un enfant (mélodée en longues tenues sous-tendue par rythme vif) chants de paysans, de nomades, de pêcheurs ; musique de fêtes, berceuse, air pastoral (beau et imaginaire) etc... se succèdent.

Ils nous fournissent l'occasion d'écouter nombre d'instruments intéressants : sarangul, dholak marquant le rythme, flûte en os, flûte de roseau, gharha (sorte de cruche dont le musicien tire 2 sons différents, des rythmes variés, même des nuances) zérini (genre de petit violon)...

L'improvisation (pas folklorique) d'un orchestre typique, l'étrange document de la danse rituelle, le curieux solo de gharha nous semblent les exemples les plus marquants de cette réalisation, au demeurant bien enregistrée.

La notice apporte beaucoup de renseignements ethno-musico-logiques. (12)

Roland CHAILLON.

- 1 — Amadeo AVRS 6266 (33/30).
- 2 — Voix de son Maître ASDF 760 (33/30).
- 3 — Voix de son Maître COLH 73 (33/30).
- 4 — Guilde M 2319 (33/30).
- 5 — Harmonia Mundi HMO 30 545 (33/30).
- 6 — D.G.G. 198 318 AP (33/30).
- 7 — Vox STGBY 512 520 (33/30).
- 8 — Guilde M. 2276 (33/30).
- 9 — Philips 835 214 LY (33/30).
- 10 — Columbia SAXF 959 (33/30).
- 11 — Philips 836 265 VZ (33/25).
- 12 — B.A.M. LD 400 M (33/25).

P.S. — Dans notre chronique d'août, nous avions chaudement recommandé le disque « Festival aux Champs Élysées » (UNIDISC n° 3003) tout en regrettant de n'avoir pu entendre le début de chaque face, car il nous était parvenu cassé. Depuis nous avons eu la possibilité de compléter l'audition sur un disque de remplacement aimablement envoyé.

En entendant donc « Dolly » (syncopé, gai et dansant) « Il était une bergère » (d'après la chanson enfantine) « Westminster » (fantaisie sur le célèbre carillon) et « Marche des bouffons » (spirituel pas redoublé) nous ne changeons certes pas d'opinion. Tout cela est excellent, qui se déroule sous le signe de l'intelligence musicale, de la précision rythmique, de la finesse et de l'éclat pour une fois réconciliés. Bravo encore aux auteurs et au chef.

R. Ch.

CHEFS-D'ŒUVRE IMMORTELS

Maurice RAVEL :

Ma Mère l'Oye

L'enfance a souvent été une source d'inspiration pour les artistes, les musiciens en particulier. Schumann, Moussorgsky, Bizet, Fauré, Debussy, Ravel ont été tentés par ce jeu difficile ; ils ont écrit des chefs-d'œuvre. « Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais peu d'entre elles s'en souviennent » a écrit Saint-Exupéry, mais Ravel, en composant Ma Mère l'Oye, a connu l'état de grâce. La Pavane de la Belle au Bois Dormant, le Petit Poucet, Laidronnette, Impératrice des Pagodes, la Belle et la Bête, le Jardin Féérique sont d'exquis tableaux où la plus fine poésie tremble comme une goutte de rosée au bord du souvenir et du rêve.

C'est pour piano à quatre mains que Ravel écrit d'abord son œuvre en s'inspirant des contes de Perrault, de Mésdames d'Aulnoy et Leprince de Beaumont. Plus tard, à la demande de Jacques Rouché, il ajoutera deux pièces et quatre interludes et il orchestrera le tout pour en faire un charmant ballet.

Ma Mère l'Oye, c'est d'abord la Pavane de la Belle au Bois Dormant. Il y a plus de musique dans ces quelques mesures que dans bien des symphonies. L'économie des moyens utilisés est grande et le charme opère grâce à la simplicité des mélodies et au dépouillement de l'écriture. Le Petit Poucet marche dans la forêt mais son insouciance, peu à peu enveloppée par le mystère des lieux, se teinte d'une certaine inquiétude. Dans Laidronnette Impératrice des Pagodes, de petits personnages jouent sur des théorbes faits d'une coquille de noix et sur des violes faites d'une coquille d'amande. Deux mélodies « chinoises », l'une enjouée, l'autre faussement pompeuse, se succèdent avant de s'unir dans un allégre concert. La Belle et la Bête est une merveilleuse page où Ravel fait alterner la voix de la Belle (clarinette) avec celle de la Bête (contrebasse) jusqu'au moment où la féerie délivre la Bête de son sortilège et unit les amants pour toujours. Enfin, le Jardin Féérique, qui cède à Ma Mère l'Oye n'est pas une page descriptive mais une sorte de choral d'une exquise pudeur qui s'épanouira jusqu'au lumineux apothéose de l'ut majeur de la péroraison.

Partition de poche : Éditions Durand.

Enregistrement : arch. dir. André Cluytens 33 COL PCX 933 30 cm.

Ernest CHAUSSON :

Symphonie en si bémol

La personnalité d'Ernest Chausson est fort attachante. Après avoir été l'élève de Massenet, il devint disciple de César Franck et voua une vive admiration à son maître. L'œuvre d'Ernest Chausson est importante et de haute qualité. Elle comprend des mélodies, de la musique de chambre dont l'admirable Quatuor à cordes, le Poème pour violon, le Roi Arthur pour la scène et la Symphonie en si bémol.

Artiste à la sensibilité très vive, Ernest Chausson eut bien des fois des doutes sur la valeur de son art, mais il triompha de ses scrupules grâce à l'amitié d'un Duparc, d'un Claude Debussy : « Je voudrais vous donner du courage à croire en vous-même, lui écrivait Debussy vous êtes supérieur aux gens qui vous entourent et cela par des qualités de sensibilité et de tact artistiques ».

Ces précieuses qualités, on les retrouve dans la Symphonie en si bémol créée en 1891. L'Allegro initial est introduit par un lent d'un caractère assez sombre. Un thème s'y impose, c'est l'idée essentielle bémol créée en 1891. L'Allegro insuit est empreint de fraîcheur et de jeunesse. Deux motifs s'énoncent tour à tour avant de se combiner dans de subtils développements.

Le Très Lent rappelle le climat de tristesse que l'Allegro avait tenté de dissiper. L'accablement, le désespoir s'expriment par de sombres harmonies dont certaines évoquent la manière de César Franck. Cependant une progression vers la lumière paraît se dessiner et dans la conclusion s'affirmera enfin le triomphe de la tonalité de ré majeur.

L'Animé suivi d'un Très Animé qui termine la symphonie est construit sur deux motifs. Le premier est inquiet, farouche, le second transparent est plus apaisé. Sans nuire à l'unité de son discours, Chausson joue avec tous les ressorts expressifs de ces deux idées. Tantôt il les oppose, tantôt elles se complètent. Un moment le second motif semble s'imposer mais le premier thème revient définitivement, impérial, bientôt suivi du retour, en choral, de l'idée directrice de la symphonie.

Enregistrement : orchestre dir. Charles Munch 33 RCA 630 739 30 cm.

Max PINCHARD

des instruments français de classe internationale



trompettes
clarinettes
saxophones
trombones
cors d'harmonie
saxhorns
tubas
flûtes
hautbois
instruments à percussion
cymbalos
instruments à cordes
guitares classiques et de jazz
instruments de fanfare,
batterie, sonnorie

COUESNON

104, rue Lafayette - Paris X^e - TRUdatis 38-00

Demandez nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges standard

Les instruments COUESNON sont en vente dans toutes les bonnes maisons

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
2 mai 1965	LISIEUX (Calvados).	CONCOURS Concours International : toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	Comité des fêtes, concours de musique, mairie de Lisieux.
30 mai 1965 12 et 13 juin 1965 12 et 13 juin 1965	L'AIGLE (Orne). MARANS (Charente-Maritime). SAINT-LOUIS (Haut-Rhin).	Concours, toutes sociétés fédérées. Concours des chorales C.I.S.P.M. et C.M.F. Grand concours national de musique.	M. Potier, 24, rue Pierre-Chabaud, L'Aligre. M. Plimlin, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse (Ht-Rhin). M. F. Bonnin, vice-président de la Fédération S.M. de l'Ouest, 27, rue d'Aligre, Marans (Ch-Marit.). M. Bourrasse, directeur, Château-d'Oléron (Ile d'Oléron). M. Maco, 39, rue du Port, à Lorient.
4 juillet 1965	ILE D'OLERON (Château-d'Oléron).	Concours régional réservé aux harmonies et fanfares.	
27, 28, 29 et 30 mai 1966	LORIENT (Morbihan).	Grand concours international de musique.	
Juillet 1966 1966 1967	MACON (Saône-et-Loire). AUCH (Gers). TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales. Concours international. Concours international de musique.	M. Comblat, président, 72, rue de Lyon, Macon. M. Deltour, à Samatan (Gers).
8 novembre 1964 1966 1967 1968 1969	LYON (Rhône) AUCH (Gers) TOURS (Indre-et-Loire) TARBES (Hautes-Pyrénées) AJACCIO (Corse)	CONGRES Congrès technique fédéral. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F.	M. Rolando, 5, rue Ch.-Plasse, Saint-Fons (Rhône). M. Deltour, à Samatan (Gers).
23 mai 1965	COZES (Charente-Maritime).	FESTIVALS Festival.	
30 mai 1965	BOUHET (Charente-Maritime).	Festival.	
11 juillet 1965	CHATELAILLON (Ch.-Maritime).	Festival organisé par la batterie-fanfare.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime). M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime). M. Garraud, président.

NOS CONCOURS

1.300 MUSICIENS DANS LES RUES DE DIEUZE POUR LE CONCOURS DE MUSIQUE A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'UNION MUSICALE LES 20 ET 21 JUIN

La cité dieuquoise a vu, samedi et dimanche, se dérouler dans ses rues des manifestations grandioses et un grand concours national de musique sous les auspices de la Confédération Musicale de France avec la participation de dix-huit sociétés et de plus de mille musiciens, à l'occasion de la commémoration du centenaire de sa société musicale.

Cette fête avait été préparée et organisée de façon remarquable par l'Union musicale de Dieuze avec le concours des Ets Kuhlmann, de la municipalité et de la population.

Samedi soir, l'Union Musicale, renforcée par des éléments de la société amie de Château-Salins, formant un ensemble de cinquante exécutants, recevait, route de Nancy, l'Harmonie nancéienne avec ses 60 musiciens qui devaient donner un concert au stade Mermoz.

Précédée d'un groupe folklorique de la Maison des Jeunes de Dieuze, l'Union Musicale, sous la direction de son chef M. Thiel, traversa la ville pour se rendre au monument aux Morts. Trois petites filles de la capitale lorraine, en costume régional, précédèrent l'Harmonie nancéienne sous la direction du tambour-major M. Charles Royer et du sous-chef M. Larmarque.

M. Schmoutz, président de l'Union Musicale, qu'accompagnaient MM. Liard, maire; Peltre, conseiller général et plusieurs personnalités, déposa une gerbe en mémoire des enfants de Dieuze, héros des deux guerres. Après l'exécution de l'hymne national, ce fut la ruée vers le stade Mermoz, où devaient débiter les manifestations préluant la journée du dimanche.

CONCERT ET FEU D'ARTIFICE

Près d'un millier de curieux remplissaient la tribune et la main courante du stade lorsque l'Harmonie nancéienne prit place sur le plateau.

Placée sous la direction de M. Robert Sommer depuis 1945, cette phalange, actuellement présidée par M. Robert Bezar, est composée de musiciens amateurs, venus des milieux les plus divers, ayant tous un métier.

C'est sous les applaudissements qu'elle donna un programme magistralement interprété.

Puis l'on attendit le déroulement du feu d'artifice présenté par M. Maurice Thomas, de «La Kermesse» de Metz, qui présenta le «Taureau de Fuego», spécialité béarnaise. Sur terre et dans les airs, on assista à l'envolée de bombes scintillantes et à une présentation de pièces éblouissantes.

Naturellement, le clou de cette première journée fut le bal monté qui connut un grand succès et dont les échos retentirent fort tard dans la nuit.

LA JOURNEE DOMINICALE

Cette journée commença par une réception sur la place de la Gare et Dieuze se réveilla aux accents joyeux des différentes musiques se rendant, sous la conduite d'un commissaire, dans les salles où devait se dérouler le concours de musique présidé par MM. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France; Dautremier, directeur du Conservatoire national de Nancy et Bereau, directeur du Conservatoire national de Metz.

Ce concours s'effectua dans cinq salles différentes et l'on entendit, à travers toute la ville paçoise, les airs joyeux d'harmonies, fanfares, trompettes et cors de chasse.

Après les services religieux qui eurent lieu en l'église Sainte-Marie-Madeleine et au temple protestant, un nombreux public put applaudir les différentes sociétés qui rivali-

sèrent de zèle, donnant des concerts sur plusieurs places.

Au cours de la messe de 11 h., célébrée par M. le chanoine Leroy, curé-archiprêtre, l'Union Philharmonique de Metz-Sablon, sous la direction de M. André Voirin, interpréta des morceaux fort appréciés.

A midi, un vin d'honneur était offert par la municipalité aux personnalités, présidents et délégués des différentes sociétés.

M. Liard, maire, retrouva avec plaisir son vieil ami M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France à Paris.

M. Liard devait dire toute sa joie d'accueillir les représentants de l'art musical à l'occasion du centenaire de l'Union Musicale de Dieuze. Il salua les dirigeants des sociétés et particulièrement le Cercle Mandoliniste de Differdange (Luxembourg), la Fanfare Municipale de Saint-Remy (Saône-et-Loire) et l'Harmonie Municipale d'Auchel (Pas-de-Calais).

M. Liard devait notamment déclarer: «Vous me permettez de saluer avec une particulière émotion, celle que nous fêtons aujourd'hui, la toujours jeune, bien que centenaire, Union Musicale de Dieuze. Malgré tant de tribulations, d'arrachements et de deuils, la voix, plus jeune et plus dynamique que jamais, véritable miracle de la ténacité lorraine et aussi de la fidélité à l'art musical. Qu'il me soit permis de rappeler, en ce jour de fête, les noms de ceux qui depuis sa fondation se sont dépensés sans compter pour notre chère société, les présidents Cibulka, Charles Riess, Latschat, ancien maire, Launoy, ancien maire; Léon et Pierre Humbert, anciens maires; Gustave Demofsky et Marcel Mahr, et enfin son président actuel, M. Albert Schmoutz; les chefs de musique Victor Culté, Emile Rouzet, Auguste Gerner, René Allix et Jean Thiel, chef de musique actuel. Tous ont droit, en ce jour, à notre hommage reconnaissant et particulièrement MM. Schmoutz et Thiel qui ont eu le rare mérite, soutenus par un comité dynamique, par le conseil municipal et la population tout entière, de reprendre en main notre société à une époque critique et de lui redonner une vitalité nouvelle. La ville de Dieuze est heureuse et fière de vous recevoir et de vous fêter avec éclat. Ses armoiries, en effet, portent fièrement deux croix de guerre avec palme. Et je m'en voudrais de ne pas évoquer le souvenir de ceux de ses enfants qui l'ont illustrée au cours de son histoire. Là, encore, je dois me borner à vous citer les plus illustres d'entre eux. Au siècle dernier, Dieuze, qui comptait moins de 3.000 habitants, a donné quatre académiciens à la France: Edmond About, de l'Académie Française; Charles Hermite, de l'Académie des beaux-arts et enfin le grand musicien Gustave Charpentier».

M. Schmoutz, président de l'Union Musicale, devait remercier à son tour toutes les sociétés et M. Liard, pour l'aide apportée à l'Union Musicale. Il se dit enchanté de la présence de M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France et devait remercier M. Scureau, directeur des Ets Kuhlmann et le lieutenant-colonel De Courson, commandant le 13 R.D.P. pour l'aide matérielle apportée pour le bon fonctionnement de cette fête.

M. Ehrmann devait remercier MM. Liard et Schmoutz pour la

marque d'amitié qu'ils ont bien voulu lui témoigner.

Il devait dire qu'il avait obtenu du ministre d'Etat des Affaires Culturelles deux prix qui furent remis dans l'après-midi.

De nombreuses personnalités, dont la liste serait trop longue à énumérer, avaient tenu à assister à ce vin d'honneur qui se termina par un toast en l'honneur de la musique.

A 14 h. 30, les trois groupes de sociétés de musique prenaient le chemin du stade Mermoz où un public nombreux assista à un concert donné par l'Harmonie de Mousse-Bataville, l'Harmonie Municipale de Château-Salins, l'Harmonie Municipale «La Céramique» de Badonviller, suivi de danses folkloriques exécutées par la Maison des Jeunes de Dieuze. Le concert devait se poursuivre par des morceaux exécutés par la Société post-scolaire de Woippy, l'Harmonie Municipale de Sarrebourg et le Cercle mandoliniste de Differdange.

A 17 h., on passa à la proclamation du palmarès du concours et à la distribution des prix.

Le moment le plus attendu fut l'exécution des morceaux d'ensemble donnés par les harmonies et fanfares, tandis qu'un bal termina fort tard, cette célébration du centenaire de l'Union Musicale dieuquoise.

LE PALMARES

Après l'exécution des morceaux donnés au cours du concert, M. Ehrmann, président de la Confédération musicale de France, donna lecture du palmarès.

PRIX. — Harmonie de Pagny: 1er prix à l'unanimité avec félicitations au chef; «La Vicoise», de Vic: 1er prix à l'unanimité avec félicitations au chef; Harmonie de Sarrebois: 2^e prix; Harmonie de Wiltewald: 1^{er} prix ascendant; Harmonie du Sablon: 1^{er} prix à l'unanimité; Harmonie de Forbach: 1^{er} prix ascendant avec félicitations au chef; Batterie de Forbach: 1^{er} prix ascendant avec félicitations au chef; Fanfare de Saint-Remy: 1^{er} prix ascendant avec félicitations au chef; «Les Intripides de Frouard»: 1^{er} prix ascendant avec félicitations au chef; Batterie d'Auchel: 1^{er} prix à l'unanimité; Harmonie de Corny: 2^e prix; Harmonie de Blâmont: 1^{er} prix; «L'Avant-Garde» de Farébersviller: 1^{er} prix; Société de Differdange: 1^{er} prix ascendant avec félicitations au chef.

PRIX SPECIAUX. — Harmonie de Forbach: prix du ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles (un chèque de 100 F); Harmonie de Wiltewald: prix de la Confédération musicale de France (1 clarinette); «La Vicoise», de Vic: prix de la Fédération des sociétés de musique de Moselle et Meurthe-et-Moselle (un chèque de 150 F); Harmonie du Sablon: prix de la Fédération des Sociétés de musique de Moselle et Meurthe-et-Moselle (un chèque de 100 F); Fanfare de Saint-Remy (Saône-et-Loire): prix de la maison Dauge (1 clarinette); Société de Differdange (Luxembourg): prix du ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles (1 vase de Sèvres); Harmonie d'Auchel (Pas-de-Calais): prix de la ville de Dieuze (1 coupe).

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)
119, rue Saint-Denis PARIS-1^{er}

Tél.: CEN. 47.33



Tous les
insignes

COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
TARIF FRANCO

Nouvelles des rapatriés d'Algérie

Le 17 octobre 1964 à 16 heures, était célébré en l'église Saint-Paul à Massy, le mariage de Mlle Annie Dagosto, fille de notre ami M. Sylvain Dagosto, ex-directeur artistique du «Mandolin' Club» d'Alger, avec M. Alain Boirie, de Kouba (Algérie), domicilié à Paris.

L'assistance était fort nombreuse et parmi elle nous avons remarqué Mme et M. Adofe, éditeurs de musique; MM. Demory, Masia, Georges Menella, chef d'orchestre, des membres du «Mandolin' Club» d'Alger présents à Paris et beaucoup d'amis des deux familles.

S'étaient fait excuser, notre président M. Ehrmann, qui était en déplacement à Metz, Mme Ricada-Mathorez et M. José Sentis, du «Mandolin' Club», MM. Menichetti, directeur artistique de la revue mandolinistique «Le Médiateur», André Sainclivier, concertiste - mandoliniste, Mme et M. Zaug du «Club des Mandolinistes» de Remiremont, Mme et M. Bernard, de l'Ecole Municipale de Musique, Mme et M. François Pirone, compositeur de musique, etc.

Le même jour à 15 h., nous apprenions la célébration en l'église Notre-Dame-des-Vertus à Aubervilliers, du mariage de Mlle Gisèle Authier de Paris, avec M. Richard d'Abunto, d'Alger, domicilié à Aubervilliers, fils de M. Joseph d'Abunto, membre exécutant et secrétaire général du «Mandolin' Club» d'Alger.

Nous sommes heureux d'adresser aux familles qui viennent de s'unir nos félicitations et aux nouveaux mariés tous nos vœux de bonheur.

OFFRE SPECIALE

AUX SOCIÉTÉS - HARMONIES MUNICIPALES
FANFARES - CHORALES

SÉJOUR A PARIS

(NOËL ou SAINT SYLVESTRE)

1^{er} jour: Le matin, visite de PARIS.

L'après-midi, les grands magasins.

2^e jour: Le matin, excursion à VERSAILLES.

L'après-midi, visite des installations d'Orly.

3^e jour: Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches.

Possibilité de soirée au théâtre.

Prix: Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

ET TOUS AUTRES PROGRAMMES CHEZ:

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France

34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone: LAB. 33.37

Manufacture d'ANCHES

POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DERU

Ets DERU, 10, r. de la Fontaine-du-Bul Paris 606-33-41

Dans nos Fédérations Régionales

ALPES-MARITIMES

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

Communiqué

Tous les ans, sous le contrôle de la Confédération des Sociétés Musicales de France, présidée par M. Albert Ehrmann, président confédéral, la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes, sous l'impulsion du très regretté président Robert Pavesi, organisait au titre de l'année 1964 des examens au sein des diverses Sociétés fédérées des Alpes-Maritimes.

Plus de deux cents candidats ont été présentés par les Sociétés Musicales : Harmonie d'Antibes, la Fanfare « La Martiale » de Sospel, le Cercle Mandoliniste de Nice, l'Accordéon Club Nice Côte d'Azur, la Fanfare l'« Echo de la Chaumièr », les Petites Ménestrels de la Côte d'Azur et de la Trinité ainsi que de la Fanfare la « Jeunesse Niçoise ».

Parmi les candidats qui ont fait les débuts dans l'une des sociétés précitées, certains sont musiciens professionnels, et actuellement certains sont au Conservatoire de Nice, afin d'élever leur niveau musical.

L'action bénévole des instructeurs est d'aider la jeunesse et leur donner des connaissances musicales, ils lancent toujours des appels afin que les jeunes gens viennent dans les Sociétés d'œuvre d'éducation populaire pour apprendre le solfège, et à jouer d'un instrument de musique.

Le palmarès de 1964 témoigne une poussée vers le progrès, nettement concrétisé du fait que les 241 candidats ont été convoqués et tous ont répondu afin de se soumettre au contrôle du jury qui était composé de MM. Audibert Rolland, Brosse Gaston, Chiarabelli O., Henriot Emile, Roux Danielle Mlle, et de MM. Humbert et Charles Scotta.

La Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes souhaite que l'année 1965 verra grossir ce nombre, où les jeunes gens trouveront un personnel très qualifié pour apprendre le solfège, ainsi que les instruments de musique de toutes sortes.

André LATHIEZE
Délégué Fédéral

PALMARES DES EXAMENS 1964

Harmonie Antiboise (professeur M. Henri Chatelier). — Division élémentaire (Solfège et instrument) : Aubert Lucien et Jeangeorges Christian avec une première mention.

Division moyenne (Solfège et instrument) : Gagliero Raymond avec une première mention.

Division supérieure (Solfège et instrument) : Jeangeorges Jacques et Gagliero Claude avec un premier prix ; Jeangeorges Daniel avec un deuxième prix.

La Martiale de Sospel (professeur Michel Maillet). — Division préparatoire (Solfège et instrument) : Gubert Serge, avec une troisième mention ; Gastaldo Guy, Salou Guy, Domerego René.

Division élémentaire (Solfège et instrument) : Fossen Henri, première mention ; Picandès Daniel, Bafio Gabriel, Contes Robert. Avec une deuxième mention, à Pellegrin Francis, Orongo Pierre, Maillet Philippe ; Meyer Guy, Chirigoni Gérard, Colucini Christian, Cagnanelli Serge, Cairaschi Raymond, Truchi Claude, Fossen Charles. Avec une troisième mention à Ferrari Yves, Nicolet Yves, Truchi Lucien, Ozenda Jacques, Contes Roger, Pellegrin Jean. Solfège seul : avec une deuxième mention pour Domerego J.-Pierre et Frascati Martine. Avec une troisième mention à Maillet Pascal et Albin Christian.

Division moyenne (Solfège et instrument) : Rochetaing André, première mention ; Auda Robert et Fossa Alexandre, deuxième mention.

Instrument de batterie (avec solfège et instrument) — Division préparatoire : Decadi Gilbert, Menel Christian, Bertolucci Toussaint avec une deuxième mention ; Maurice Bernard, Domerego Adrien, Domerego Michel et Monès Pierre, avec une troisième mention.

Division élémentaire. — Saramito Claude, Truch René, Orongo Louis, Laueder Gérard, avec une première mention ; Saramito Paul, deuxième mention ; Ralsavi Gilbert, Lorenzi Jean-Marie, avec une troisième mention.

Division moyenne. — Menel Gérard, Truchi Robert, Rochetaing Alain, Tisseau Maurice, avec une première mention.

Cercle Mandoliniste de Nice (professeur O. Chiarabelli). — Division élémentaire : Sigaud Marcel, première mention.

Division moyenne : Morini Marc et Geib, première mention.

Division supérieure : Logère Didier, premier prix avec félicitations.

Accordéon-Club de Nice - Côte-d'Azur (professeur Mme et M. Claude Noël). — Division préparatoire (Solfège et instrument) : Lanteri Gilbert, Sabouraud Joël, avec une première mention ; Giran Marc, avec une deuxième mention.

Division élémentaire (Solfège et instrument) : Sabouraud Alain, Hyvert Jean-Marie, Sabouraud Patrick, Carretani André, Cristides Emmanuel, avec une première mention ; Nerini Gérard, avec une deuxième mention.

Division moyenne (Solfège et instrument) : Gaglio René, Sabouraud Lise, Nardini Jean-Louis, Valle Jacques, Dagostino Denis, Palazzuoli Alain, avec une première mention.

Division supérieure (Solfège et instrument) : Baudoin Patrick, Bellardo Bernard, Valle Alain, Boldrin Sylvie, Segaracci Christian, Galliano Richard, Ugo Noël et Vincent Alain, avec un premier prix.

Fanfare l'« Echo de la Chaumièr » (professeurs MM. Humbert et Charles Scotta). — Division préparatoire (Solfège et instrument) : Tripodi Robert, Nicod Robert, Senia Raymond, Baretta Guy, Barre François, Lemay Paule, avec une première mention ; Gioan Martine, avec une deuxième mention.

Solfège seul : Oicese Hélène et Alajia Josiane, avec une première mention.

Division élémentaire (Solfège et instrument) : Baque Roger, Conti Claude, Malfred Jean-Louis, Baque Jean-Pierre, Franquill Gisèle, De Zordo Jacques, Steban Jean-François, Veran Constant, Veran Michel, Dalmasso Emile, Lemay Claude, Ballo Claude, Richier Michel, Prulière Alain, Ballet Jean-Paul, Penno Antoine, Augier Jean-Louis, Aubertin Jean, Valladares Nicole, avec une première mention.

Instrument de batterie (sans solfège) : Laugery René, Senia Laurent, Alajian Patrick, avec une première mention ; Passeront Pierre et Colla Jeanne, avec une deuxième mention.

Division moyenne (Solfège et instrument) : De Zordo André, De Zordo Gérard, Gioan Nadia, Florino Jean, Peyceon Jean-Jacques, Ghinchi Nelly, Flachet Etienne, Florino François, Montcouquiol Bernard, avec une première mention.

Instrument de batterie (sans solfège) : Léonardi Robert, Laugery Guy, Marin Marcel, Ranuzzi Albert, Fea Michel, Miglior André, avec une première mention.

Division supérieure : Prioris Gilbert, Faustini Lucien, Yolle Jacques, Arnulf José, Laugery Charles, avec un premier prix solfège et instrument.

Les Petits Ménestrels de la Côte-d'Azur et de la Trinité (professeurs MM. Brosse Gaston, Audibert Rolland, Mlle Danielle Roux et René Laitu). — Division préparatoire (Solfège seul) : Wathélet Jean-Luc, Castellani José, Ambrogio Christian, Fiorucci Martine, avec une première mention ; Fiorucci Fredy (1), Buffoni Dominique, Vassallo René, Fort Gilbert, avec une deuxième mention ; Bottin Marie-Thérèse, Palmiti Joël, Gaudenti Pascale et Tichhi Elisabeth, avec une troisième mention.

Avec instrument et solfège : Lasson Lylian, Feneloux Jacques, Lopez Myrian, Magnien Madeleine, Kohler Claude, Gimenez Christian, Feneloux Jean-Paul, Camos Véronique, Roubeaudi Charline, Anno Christian, Vey Christine, Gianotti Lesno, Losno Danielle, Saramito Roger, Vey Gilbert, Nepl Bernard, Bodiot Gérard, avec une première mention.

Division élémentaire (instrument et solfège) Spécial adultes : Alfonsi Jean, avec une première mention.

Division élémentaire (instrument et solfège) Juniors : Mauffrey Sylvie, Vallauri Annie, Juncker Gérard, Savaggio Gisèle, Moderzik Monique, Burani Evelyne, Bruno Fabienne, Vernet Luc, Cattaneo François, Borsard Patrice, Zaffaloni Martine, Cotta Michel, Basil Sébastien, Wathélet Jean-Claude, Alfandari Bernard, Hofer Michèle, Lis Myrian, James Christian, Gimenez Mireille, Ranzani Pierre, Braissez Annick, Karsenti Charles, Admet Margareth, avec une première mention ; Sicurani Jean-François, Carillo José, Fort Jean-Marie, Collin Jean-Jacques et Audon Richard, avec une deuxième mention.

Division moyenne (instrument et solfège) : Moderzik Michel, Christian Christine, Bodin Lyndia, Canavese Josette, Lopez Brigitte, Murzeu Alain, Laugier Lucien, Toussaint Marguerite, Guelli Roméo, Bodin Chantal, Maria Josiane, Payrat Claudine, Courrin Claude, Mangialetto Joseph, Telesero Marie-Christine, Gamis Gérard, avec une première mention ; Juncker Philippe, avec une deuxième mention.

Division supérieure (Solfège et instrument) : Beas Jacques, Laurent Denise, Girani Gilbert, avec un premier prix.

Fanfare « La Jeunesse Niçoise » (professeur MM. Roux, Travostino, Vergari, Lathleze). — Division préparatoire (Solfège et instrument) : Bentacordi Gérard, Bentacordi Roger, Balaste Christian, Buray Alain, Clerissi Jacques, avec une deuxième mention ; Gorin Alain, Grieco Vincent, avec une première mention ; Gorin Richard, Perno Pierre, Ronchi Pierre, Papa Gilbert.

Division élémentaire (Solfège et instrument) : Patriti Gérard et Viano Jean-Pierre, avec une première mention, musique ; Naranjo J.-Paul, Astrella Alain, Gilli Louis, Candela Pierre, Dudoit Patrick, avec une première mention, clarons et tambours ; Liverset Claude, Berge Serge et Girardello Pierre, avec une deuxième mention, claron.

Instrument de batterie (sans solfège, instrument seulement). — Division moyenne : Prod'homme Serge, Dudoit Jean-Yves, Calzoni Michel, avec une première mention.

Division moyenne (instrument et solfège) : Pellegrino Alain et Tempesti, avec une première mention.

Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats, et aux professeurs pour leur grand dévouement bénévole au service et pour la défense de l'art musical.

Vient de paraître :

IRIS CARDIN

Professeur à
l'Ecole Nationale de Musique de Versailles

Solfège Rythmique

en 2 volumes

Ce solfège a pour but de familiariser l'élève avec les formes rythmiques les plus usitées, des plus faciles aux plus difficiles.

Le premier volume, divisé en 4 parties, traite des rythmes employés dans les mesures simples. Le second volume, divisé en 2 parties progressivement graduées, traite des rythmes employés dans les mesures composées.

Au début de chaque leçon sont indiquées les formules rythmiques que l'élève doit répéter jusqu'à ce que le rythme en soit parfaitement acquis. Chacune est suivie de trois exercices d'application.

1^{er} volume : 5,80 F — 2^e volume : 5,00 F

A. LEDUC

éditeur, 175, rue Saint-Honoré, PARIS

BOUCHES-DU-RHONE

La Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, est heureuse de présenter à notre excellent ami Henri Mauriat, président de la Musique Municipale d'Aix-en-Provence, ses plus chaleureuses félicitations pour l'honneur qui vient de lui être fait en le nommant Officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Notre ami Mauriat s'est toujours dévoué d'une façon toute particulière pour sa société et a été d'un précieux concours pour notre Fédération départementale, ainsi la Fédération des Bouches-du-Rhône et particulièrement son président sont heureux de lui adresser ses plus chaleureuses et sympathiques félicitations pour cette nomination si méritée.

Notre jolie ville de Salon a fait l'objet de grandes manifestations lors du jumelage qui a été signé entre la Municipalité de Salon et la Municipalité de Wertheim.

C'est ainsi que le jeudi 17 septembre la Municipalité de Salon accueillait la Musique de Wertheim.

Le vendredi 18 septembre, l'on accueillait le Groupe Edelweiss de Colmar et enfin le soir à 21 heures, un défilé composé de la Musique Municipale de Salon, la Musique de Wertheim ; un grand concert instrumental et folklorique a suivi, avec le groupe Edelweiss de Colmar.

Le samedi 19 septembre on accueillait, à la Base de l'Ecole de l'Air, les Majorettes de Nice.

A 13 heures, un vin d'honneur était offert à la Musique de Libeccia, accompagnée de la Délégation Municipale de Viareggio (Italie).

Avait lieu ensuite, à 13 heures, le grand banquet du jumelage auquel toutes les personnalités assistaient.

D'autre part, la Musique Municipale de Salon, tenait à inviter tout particulièrement la Musique de Wertheim et un grand banquet a réuni les deux Sociétés.

Le président Lombard a eu quelques mots très gentils pour M. Hartmann, chef de musique de Wertheim.

M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, a souligné les rapports qui pouvaient exister entre la Confédération Musicale de France, et la Fédération Internationale. Il a souligné que la musique n'avait pas de frontière, et que les sentiments ne pouvaient jamais s'effacer lorsque l'on parlait de musique.

M. Hartmann a remercié ensuite, pour l'accueil si chaleureux qui lui était réservé, et a invité la Musique de Salon, à vouloir venir assister aux fêtes qui auront lieu à Wertheim les 9, 10 et 11 octobre.

Le samedi a eu lieu une grande retraite aux flambeaux, dont les torches étaient portées par un détachement de l'Armée de l'Air.

Ont prêté leur concours à cette retraite :

La Musique Municipale de Salon, le groupe Edelweiss de Colmar, la Musique de Wertheim, les Majorettes de Nice, les Gilles du Comté d'Hainaut (Belgique), la Libeccia, Musique et Fanfare Saint-Chamassenne des Bouches-du-Rhône, le groupe « La Capoulière », des Martigues, les Danseurs Catalans d'Arles-sur-Tech, la Cobia et les « Combo-Gili », et la Musique de la 9^e Région Militaire.

Le dimanche 20 septembre, fut la journée la plus importante.

Toutes les Sociétés Musicales ci-dessus nommées, ont donné des concerts sur plusieurs points de la commune de Salon. Tous ces concerts ont été fort prisés par la population et toutes les personnes venues nombreuses de tous les coins du département.

L'après-midi eut lieu un grand défilé de toutes les Sociétés Musicales. Ce défilé a pris naissance à 15 heures aux allées de Crapeone, avec la participation des Sociétés suivantes :

La Musique Municipale de Salon et sa Fanfare, la Musique de Wertheim, « Li Parpaloun Blu », de Cavailon, le Réveil Orangeois, la Musique de la 9^e Région Militaire, « La Capoulière » des Martigues, la Musique et la Clique des Martigues, Port-de-Bouc, la Fanfare Saint-Chamassenne, l'Edelweiss de Colmar, les Bretons d'Armot, la Phalange du Lacydon, les Gilles du

Justesse absolue
Splendeur du timbre



saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flutes

10-10, Passage du Grand Cerf
PARIS-2^e
CUT. 88-77/78

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET ÉDITION

Comité d'Hainaut, la Libeccia de Viareggio, les Gascons et Pyrénéens, les Catalans et la «Com-Gili» de Perpignan, les Majorettes de Nice.

Toutes ces Sociétés se sont groupées ensuite sur la place Morgau où un pas redoublé d'ensemble a été exécuté, par toutes les Sociétés présentes.

Ce pas redoublé «La Marche des Tirailleurs» a été dirigé par M. Hartmann, directeur de la Musique de Wertheim.

M. Hunziker, chef de la Musique Municipale de Salon, a clôturé ces grandes manifestations en dirigeant «La Marseillaise».

Ce furent des journées excellentes, remplies de sentiments de solidarité, d'amitiés réciproques et sincères, et qui ont prouvé auprès de tous les éléments, cette compréhension indispensable que la Musique n'a pas de frontière, qu'elle rapproche les cœurs, surtout quand ces cœurs battent à l'unisson.

Journées excellentes.

Félicitations à la Ville de Salon qui a su organiser lors du jumelage un si grand esprit de musique, et honneur à notre ami Lombard d'en avoir été un des principaux organisateurs.

Il a reçu ainsi la récompense de son travail.

Le Président
H. BLANC

LA ROQUE D'ANTHERON

Distribution des prix à l'école municipale de musique

C'est au cours du concert donné par la philharmonie à l'occasion des fêtes de la Saint Louis, qu'à eu lieu, cours Foch, la distribution de l'école municipale de musique.

M. Onoradini, maire de la Roque-d'Antheron, conseiller général des Bouches-du-Rhône, président d'honneur de la Philharmonie, et M. Granon Clément, président actif, ont procédé à cette distribution dont voici les lauréats.

Cours supérieur. — Pignoly Henri, premier prix de solfège ; deuxième prix de trombone ; 100 F offerts par la Caisse d'Épargne.

Cours élémentaire. — A) Ville-vieille Robert, première mention de solfège, première mention de clarinette, médaille d'honneur du Conseil général ; 50 F offerts par la Municipalité ;

B) Granon Raymond, première mention de solfège, deuxième mention de cornet ;

C) Pizzarotti Christian, deuxième mention de solfège.

Cours préparatoire. — Quatre prix offerts par le Conseil municipal : Mlle Gaillard Paulette, première mention solfège ; Mlle Fiorentino Marie-Anne, deuxième mention première nommée ; Almayrac Jean-Louis, deuxième mention, deuxième nommé ; Mlle Berthier Brigitte, troisième mention.

Après cette distribution, la médaille fédérale des Bouches-du-Rhône a été décernée au jeune et talentueux trompettiste Roussier Robert. Enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de 17 ans par une mort foudroyante et inexplicable. Les jeunes de l'école remercient ici le président Blanc d'avoir accordé cette distinction à leur jeune camarade et d'avoir ainsi permis qu'il ne soit pas oublié à la distribution des récompenses.

Il y avait une foule nombreuse et toujours très amicale aussi le concert brillamment exécuté par la philharmonie sous la direction du chef, Charles Poulet, fut-il très apprécié. Tous en eurent pour leur part, les jeunes et les moins jeunes.

Au programme : « Marche du Peuple », de E. Avon ; « Ah ! Si vous voulez », marche de V.-Scotto ; « Quadrille au Village », de Richard Rodgers ; « La Ronde de l'Amour », valse Oscar Traus, arr. R. Martin ; « Le Clair de Lune à Maubeuge », arr. de R. Martin ; « Marche des Enfants de Troupe », A. Tournel.

A l'issue du concert, M. Lèbre Marcel, chef de la Musique municipale de Marseille, vint féliciter les musiciens pour la qualité de leur prestation et leur demander de persévérer dans cette voie. Il félicita également le chef, Charles Poulet, dont le dévouement à la cause, l'amour de la musique et une longue expérience militaire sont autant de garants du succès.

M. Paul Onoradini, maire et conseiller général, clôtura enfin la cérémonie en félicitant chef, musiciens et élèves et en demandant aux parents d'envoyer encore plus nombreux leurs enfants à l'école municipale de musique qui compte déjà plus de cinquante élèves dans ses rangs.

Exemple tout à l'honneur d'une municipalité qui mérite que cette vieille philharmonie «puisque qu'elle date de 1802» continue à porter haut et fier le flambeau de la musique populaire.

CENTRE

Festival d'Huriel (Allier) 31 mai 1964

Les « Enfants de La Toque », à Huriel, ont célébré avec éclat leur 80^e anniversaire. Treize sociétés ! Près de sept cents musiciens !

Les solistes de la Musique de la Garde Républicaine et le trombone-solo de la R.T.F. de Lyon ! Voilà ce qu'il était permis d'entendre le 31 mai dernier, à Huriel, au pied du vieux donjon (La Toque), huit fois séculaire.

Et dans quel cadre ? On a peine à se l'imaginer quand on pense que les musiciens d'Huriel et leur comité avaient ramené des forêts voisines près de 600 génévriers judicieusement répartis au long des rues, lesquelles, bien entendu, tout comme les maisons les bordant, étaient abondamment pavisées.

De mémoire d'Hurielois on n'avait jamais assisté à pareil effort de décoration depuis 1924 !

De nombreuses personnalités étaient présentes sur le podium officiel lorsque toutes les sociétés interprétèrent « Sans Peur » sous la direction de M. Eugène Chabridon, chef des « Enfants de La To-

que », et M. Paul Troubat, chef de l'Harmonie municipale de Montluçon, la musique d'honneur.

On notait la présence de MM. Alex Gobin, sous-préfet ; Jean Nègre, député-maire de Montluçon, des maires et adjoints d'Huriel et de ses environs. C'est M. Wegl qui représentait la Fédération musicale du Centre.

Signalons que les organisateurs de ce festival lui avaient donné un caractère interdépartemental qui en augmentait l'attrait et fut l'une des causes majeures de son succès. C'est ainsi qu'aux côtés des meilleures formations de l'Allier, on notait la Société de Levroux (Indre), de Saint-Amand (Cher), de Boussac (Creuse), de Saint-Flour (Cantal) et des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

Au cours du spectacle de nuit, devant plus de 2.000 personnes, on pouvait entendre MM. Nouaux et Charles, solistes à la Musique de la Garde, accompagnés par le pianiste M. Raphaël Beaufort, de la Garde également ; M. Marcel Damant, soliste à la R.T.F. ; et applaudir les ballets acrobatiques de l'A.S.G.M. de Montluçon.

Bravo aux « Enfants de La Toque » dynamiques en diable malgré leurs 80 ans et qui, tout permis de l'espérer, feront certainement encore parler d'eux avant leur centenaire.

Jean DEVEAU.

INDRE

Compte rendu de l'assemblée générale du 11 octobre 1964

Dimanche 11 octobre 1964, à 14 h. 30, salle de l'Harmonie Municipale de Châteauroux, les sociétés fédérées se sont réunies.

Étaient présentes (14 sociétés) : Union Musicale d'Ardenes, Amicale Harmonie de Buzançais, Harmonie Municipale de Châteauroux, Union Chorale de Châteauroux, Chorale Mixte « La Hutte » de Châteauroux, Fanfare de Châtillon, Harmonie d'Issoudun, Réveil d'Issoudun, Vrais Amis de Levroux, Fanfare de Lucay-le-Male, Fanfare de Saint-Genou, Clique de Saint-Marcel, Joyeuse Valencienne des Valençay, Fanfare de Villedieu.

Excusés (4 sociétés) : Lyre d'Argentan, Société Musicale d'Argentan (Creuse), Harmonie de Le Blanc, Amicale de Ciron.

Absentes (16 sociétés) : Harmonie Municipale de La Chatre, Réveil de Châlus, Clique des S.-P. de Déols, Harmonie Municipale de Déols, Fanfare d'Écueille, Amicale Philharmonique d'Écouzon, Gabatum de Levroux, Gas du Berry, Union Musicale de Pellevoisin, Fanfare de Poulaines, Nouvelle Fanfare de Saint-Chartier, La Galterienne de Saint-Gaultier, Fanfare Municipale de Tournon Saint-Martin, Union Musicale de Vatan, Réveil de Velles, Fanfare de Vendœuvres.

Le procès-verbal de la précédente assemblée générale, lu par le secrétaire est adopté à l'unanimité.

M. Léon Siboulet, président, salue les sociétés présentes et regrette qu'un nombre aussi important soient absentes.

Le rapport moral de l'année écoulée et le rapport financier, faisant ressortir un léger excédent de recettes, lus par le secrétaire-trésorier, sont adoptés à l'unanimité de l'assemblée, qui salue les 85 ans de son président.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement partiel du Comité (dont 2 membres sont absents aujourd'hui : M. J.-C. Les-

terps, s'est excusé, mais M. A. Menet, n'a pas répondu à la convocation).

MM. Jean Desormiers, Jean-H. Gaultier, Maurice Pairoux, Louis Simon, sont réélus à l'unanimité.

M. le président fait ensuite connaître la démission du poste de secrétaire de M. Gaultier (qui reste trésorier). L'assemblée, sur la proposition de M. Dupouy, lui donne pour remplaçant, M. Avril, de l'Harmonie Municipale de Châteauroux (qui sera, naturellement, guidé et conseillé par son prédécesseur).

Les examens des élèves sont fixés au dimanche 2 mai 1965.

MM. Siboulet et Dupouy sont désignés pour représenter la Fédération au congrès de la Confédération, à Paris, les 23, 24 et 25 octobre.

Pour le festival 1965, la Fanfare de Châtillon (Indre) accepte de l'organiser, le dimanche 4 juillet.

Parmi les questions diverses, M. Charluet, de Levroux, propose de rétablir la médaille de la Fédération de l'Indre ; elle permettrait de récompenser les jeunes de leur fidélité aux sociétés musicales. Pour 15 ans de service à 30 ans d'âge. Cette idée est adoptée ; le Comité verra à la concrétiser.

Ensuite, il est envisagé de récompenser les sociétés présentant des élèves aux examens. La situation financière devant s'améliorer, la Fédération pourrait offrir des instruments aux sociétés. Le Comité, dans sa réunion de janvier, spécialement consacrée aux examens, verra pour la réalisation de ce projet.

Avant de terminer, il est demandé si quelque modification devait être apportée au règlement intérieur de la Fédération.

Aucun membre ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 15.

Le Comité se réunit ensuite pour élire son bureau 1964-1965 :

Président : M. Léon Siboulet ; vice-présidents : MM. Jean Delalande et Raymond Dupouy ; secrétaire : M. Avril ; trésorier : M. Jean H. Gaultier ; membres du Comité : MM. Roger Charluet, Robert Couturier, Jean Desormiers, Jean-Claude Lesterps, Abel Menet, Maurice Pairoux, Guy Saint-Cricq, Louis Simon.

NORMANDIE

La circulaire du 2 septembre vous demandait de régler, sans délai, votre cotisation fédérale 1965. Avez-vous répondu à ce désir ?

Adressez, sans plus tarder, bordereau de souscription aux Assurances au président Anne à Lisieux et non à M. Langlois décédé le 20 octobre 1964.

Par votre diligence, facilitez la tâche de vos dirigeants. Merci.

ANCHES
RÉAL
CLARINETTE - SAXOPHONE
SOUS LE CONTROLE DE
M. R. FERRANDO
Clarinette solo
à l'Opéra de Marseille
MARCA-OLLIOULES (Var)

Par suite de la maladie de M. Anne dont vous avez sommairement été informé, ce dernier a dû, jusqu'à présent, différer la publication des divers comptes rendus qui lui ont été communiqués. Il s'en excuse à nouveau et a été dans l'obligation d'en réduire certains détails pour n'en faire paraître que l'essentiel.

CONGRES D'ETREPAGNY (10 mai 1964)

En raison de la coïncidence de date avec les fêtes de Jeanne-d'Arc ou de l'Armistice, le congrès a enregistré un certain nombre d'absences justifiées. Parmi les membres du Bureau s'étaient excusés : MM. Blin, Ponty ; vice-présidents, Bellis, Bon, Baudot, Dousse, Mabrait, Huart, Kemblisky, Villion. Entouraient le président Anne, MM. Angot, Boitard, Lion, vice-présidents ; Langlois, trésorier ; Petit, trésorier-adjoint ; Caens, Jean, Maugrain, Péret, Pouyer.

En ouvrant la séance, M. Anne rappelle le brusque décès de M. Mayer de Saint-Lô et demande la traditionnelle minute de silence à sa mémoire et celle de tous nos amis disparus... Il remercie les présents (une cinquantaine) et fait part de la réception de 87 pouvoirs tenant lieu d'excuses. Il y a encore cette année quelque 150 groupements indifférents ou semblant ignorer la politesse...

Pour répondre aux décisions du Congrès de Bayeux, trois réunions départementales ont eu lieu : à Argentan le 15 février, à Evreux le 15 mars, à Saint-Sauveur-Lendelin le 22 mars. Bien « qu'allant partout » là encore, environ la moitié de l'effectif départemental était représenté... les présents ont été satisfaits et ont remercié M. Anne de son inlassable dévouement. L'hiver rigoureux n'a pas permis l'organisation de ce colloque dans les trois départements « non privi-

légiés ». Ce sera pour cette année... M. Anne compte sur un effort particulier de la part des membres du Bureau pour réveiller « les tièdes ». Il rappelle et précise que certains correspondants manquent à leur devoir, ne communiquent pas ou circulaire ou journal au président ou à leur conseil d'administration. Répondant de suite à un vœu présenté par M. Watrô (présent) président des sociétés de Neufchâtel-en-Bray, toutes précisions seront demandées, lors de la mise en recouvrement de la cotisation fédérale 1965, pour pallier tout écart de l'espèce.

C'est ensuite une redite sur les droits d'auteurs et les assurances en signalant, pour ces dernières, qu'un aménagement du tarif de remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques pour les non assurés sociaux est à l'étude par la Compagnie l'Europe. En ce qui concerne les récompenses fédérales et confédérales, M. Angot, chargé de ce service, insiste pour que les dispositions de la circulaire adressée en janvier dernier (en même temps que l'exemplaire du protocole avec la S.A.C.E.M.), soient suivies scrupuleusement.

M. Anne souhaite vivement qu'il soit souscrit à quelques abonnements supplémentaires au journal C.M.F. dont le service de 2 exemplaires est compris dans la cotisation fédérale toujours inchangée et l'une des plus modiques de France. Qui n'a pas 4 F pour s'intéresser... et faire plaisir à ceux qui le réclament !

M. Langlois, très souffrant, a tenu à venir, avec son adjoint, M. Petit, présenter la situation financière, très saine et confortable, de la Fédération. Mis aux voix, les comptes sont, à l'unanimité, approuvés et des félicitations sont adressées à « nos deux argentiers », accompagnés des meilleurs vœux de rétablissement à l'adresse de notre ami Langlois.

Les épreuves fédérales tiennent à cœur à M. Anne, car seules, bien comprises, elles peuvent assurer la survie de nos sociétés. Les trois réunions - conférences signalées plus haut et qui ont précisément porté surtout sur l'enseignement attirant du solfège par les exercices d'intonation à l'aide d'un guide-chant (présenté aux auditeurs) semblent avoir été fructueuses. Plusieurs sociétés des départements contactés, ont dès cette année, présenté des élèves... Le programme de travail est accessible à tous sauf peut-être pour la division supérieure où, là, jouent la compétence des instructeurs et les qualités d'élèves particulièrement doués. Certaines critiques très justifiées sur quelques morceaux imposés ont été soulevées, entre autres sur une pièce de clarinette, peu harmonieuse, mal imprimée et émaillée de multiples fautes... A cet égard, M. Anne apporte tous apaisements pour l'avenir en insistant sur l'extrême difficulté de trouver des morceaux — répondant au désir de chacun — appropriés à chaque instrument selon les différentes divisions. Avec le travail soutenu on vainc les difficultés,

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

CELEBRE COLLECTION CLASSIQUE

	Francs
THEORIE : P. OUILLIÉ. — Petite théorie simple et pratique	3,50
SOLFÈGE : H. CLASSENS. — Solfège des débutants en 2 cahiers (chaque)	2,50
PIANO : CLASSENS. — Ma première méthode de piano	7,00
CLASSENS. — Le piano classique en 7 volumes gradués de A à G (chaque)	5,00
DELAUSNAY. — Le piano classique hors série, 2 volumes H 20 - H 21 (chaque)	5,00
DESCAVES. — Le piano classique. Volume 1-2 (chaq.) Volume 3	9,00
VIOLON : CLASSENS. — Le nouveau violon classique en 7 volumes gradués de A à G (chaque)	5,00
VIOLONCELLE : BRIZARD et CLASSENS. — Le violoncelle classique en 5 volumes gradués de A à E ; déjà parus volumes A-B-C (chaque)	6,00
FLUTE : LEROY et CLASSENS. — La flûte classique en 4 volumes gradués (chaque)	5,00
SAXOPHONE : CHAUVET. — Le saxo classique en 2 volumes (chaque)	5,00
MERIOD et CLASSENS. — En préparation : Le nouveau saxo classique en 4 volumes, de A à D.	

Demandez notre catalogue complet

La journée s'est déroulée dans les meilleures conditions sous la présidence de M. Jules Gouzy, maire, président d'honneur à la société : M. Guichard, président actif ; et de M. Angot, président général à la fédération ; ce dernier se substituant à M. Anne tombé gravement malade trois jours plus tôt et qui, de ce fait, a été privé de porter les paroles encourageantes de circonstance.

CHARTRES

En vue de son reclassement, en présence de MM. Ehrmann, président de la C.M.F., Dondoyne, directeur de la Musique des Gardiens de la Paix, Anne, président fédéral et Angot vice-président général, l'Harmonie Municipale sous la direction experte de M. R. Noël, a fait entendre au théâtre municipal, le splendide programme qui suit : « Patrie », (ouverture) ; « La chauve-souris », (ouverture) ; « Réve de valse », (sélection sur l'opérette) ; « Espana », (valse Chabrier Waldteufel) ; « Le Magyar » ; fanfare de « La Péri », (P. Dukas) ; « Water-Music » ; « Adagio de la troisième symphonie », de Saint-Saëns. En intermède la chorale « Jeanne-d'Arc », sous la direction de M. l'abbé Tissier a présenté : « Si tous les oiseaux », de J. Broussolle et J.P. Calvet ; « Les marches de Provence », de Bécud ; « Le petit curé », de Marc Fontenoy ; « Kalinka », (chœur populaire russe). Tous ces morceaux accueillirent, du public nombreux, un accueil enthousiaste. L'harmonie et sa batterie d'accompagnement que dirige M. Bertrand se présenteront au concours à Châteaudun, respectivement en division supérieure deuxième section et première division deuxième section. Depuis son changement de « patron » tout le monde est unanime pour reconnaître que l'harmonie affirme sa croissance en quantité... et en qualité.

DREUX

Le 31 mai, la Lyre Druitique sous la direction de son chef M. Schimz a donné concert, dont programme ci-après : « Marche Russe », de Ganne ; « Les Fantômes » de Coquelet ; ces deux morceaux sous la baguette du sous-chef Marcel Martin n° 1 à 5 du « Ballet des deux pigeons », « Brasier de Roses », « Kellermann », marche Logeart.

ORNE

Sous la direction de M. Bouny, premier prix du conservatoire de Paris, arrivé depuis quelques mois seulement à Argentan où il a été nommé directeur de l'école municipale de musique, une soirée de gala a obtenu un éclatant succès. Une chorale d'enfants de 130 exécutants, une jeune batterie, la participation de la musique municipale en cours de rénovation, l'apport de la chorale mixte de Saint-Germain et l'association avec l'Accordéon-Club Argentanais du regretté M. Charlot, actuellement aux mains de M. Laigre, tels furent, tour à tour ou simultanément, les héros de cette belle manifestation. « Colonel Bogey », « Chants russes », « Le beau Danube Bleu », « L'auberge du cheval blanc », « La Barcarolle des contes d'Hoffmann » furent l'ossature de la première partie du programme. Un pas double « Los Munchachos », des chants connus et aimés : « Après de ma blonde », « Frère Jacques », « A la claire fontaine », « Petit papa Noël », « Trois jeunes tambours », « Joli sapin », « Tous les gars du monde », et « Salut au huitième » encadrèrent d'heureuse façon Petula Clark, la grande fantaisiste internationale. La salle tout entière fit une ovation formidable à M. Bouny et à tous les exécutants sur qui, M. le sous-préfet, M. le conseiller général, M. le maire, avaient tenu à y ajouter leurs vives félicitations. Espérons que cette lancée continuera en s'accroissant pour le renouveau de la musique populaire à Argentan.

PERIERS

A l'Accordéon-Club, sous la direction de M. Kowalski, l'ensemble a fait entendre « Marche du festival », de Duleu, « La valse du grand chène », de Clouzeau, « Aube printanière », de Coiteux, « Ouverture de concours », de Basile, « La Paloma », d'Yradier, « Les flots du Danube », « Accordéon-Fantaisie » de Lievard, « Accordéon-Club » de Basile et Druchert. Les morceaux qui précèdent servirent d'encadrement à de jeunes solistes qui présentèrent entre autres morceaux « Poète et paysan », « Ruse de bandits » de Suppé, « Toccata et fugue en ré mineur » de J. de Bach. En duos, trios et même quatuor la plupart des solistes groupés firent apprécier leur talent dans un répertoire « fantaisie » comportant valses, polka, mazurka, java, marche, etc.

SAINT-FROMOND

Concert par l'« Avant Garde » sous la direction du dynamique M. Desmeulles, ex-artiste de la Musique de « La Garde ». Programme : « Le Passage du Grand Cerf », « Marche de la 2^e D.B. », « Le Cœur en Bandouillère », « Les Dragons de Noailles », « Fantaisie-Marche sur « La Flûte enchantée ». Sélection sur « Faust », « Pot-pourri de Valses célèbres » (extraits d'opérettes), « Les vrais Amis » (marche belge). En solistes, trois jeunes élèves ayant brillamment subi les épreuves fédérales : C. Delange, à la basse, avec « Légende nivernoise » de Depolseinaire ; D. Firmin, ari baryton, avec « Chant mélancoïque », de L. Nivard ; H. Marie, au cor, avec « Chant de Jole », de Maxwelle. A l'entracte, remise de diplômes fédéraux aux élèves du dévoué M. Desmeulles et diverses décorations à de vieux musiciens officier d'éducation sociale, chevalier de l'Éducation sociale, Chevalier du Mérite. Puis « Marche de l'« Avant Garde », de A. Fontaine, « Roncevaux », « Ah ! si j'étais resté célibataire » et « Le Chant des Adieux ».

Le programme avait été agrémenté par la participation de André Arvix (magicien fantaisiste) et Uranium-Bill (radio-ventriloque).

SAINT-LO

Après un concours très sérieux, le municipalité de Saint-Lo vient de nommer comme successeur du regretté M. Mayeur, M. Guy Carrière, premier prix du Conservatoire de Paris. Ce dernier vient de prendre ses fonctions de directeur de l'École municipale de musique et de la Musique municipale. Nous lui souhaitons la bienvenue, s'ajoutant à nos amicales félicitations.

VALOGNES

Concert par la Musique municipale, remise des prix et audition des élèves de l'école de musique.

Le rideau s'ouvrit sur la musique municipale sous la direction de son chef M. Grandguillot, qui interpréta trois morceaux pour débiter ce concert : « La marche des Tirailleurs » (avec batterie et clairons), l'ouverture de « La Mascotte » et « La Méditation » de Charles Gounod (plus connue sous le nom de « L'Ave Maria »).

Puis vint le moment tant attendu par les jeunes élèves de l'école de musique : celui de la distribution des prix pour les lauréats de l'année 1963.

Il fut ensuite donné aux spectateurs présents d'apprécier par eux-mêmes la valeur de ces jeunes talents, puisque les meilleurs d'entre eux passèrent en audition.

On put ainsi écouter Serge Henri, à la clarinette, dans « Canzonetta » de Gabriel Pierné, accompagné au piano par Mlle Françoise Kemblinsky ; Philippe Dorléans, à la trompette, accompagné par Mlle Christiane Guilleri ; Mlle Jeanne Monymélien, à la clarinette, dans la « 2^e Sonate » de J.-S. Bach, accompagnée au piano par Mlle F. Kemblinsky ; Mlle Christiane Guilleri, à la flûte dans le 2^e menuet de « L'Arésienne », accompagnée au piano par Mlle Annick Guilleri.

La scène fut alors laissée à l'orchestre des juniors, sous la direction de M. Kemblinsky, qui a remporté un succès largement mérité en interprétant le « Premier andante » de Henri Escudier et « La petite bourrée » de François Couperin.

Pour clôturer cette audition, la musique municipale, toujours dirigée par M. Grandguillot, interpréta deux extraits d'une œuvre de Grieg « La Chanson de Solveig » et « La mort d'Åase », puis « Valse en la bémol » de Brahms (plus connue sous le nom de « Valse des Régrets ») et enfin « Marching through Georgia » de Miller, pas redoublé avec batterie et clairons.

LE HAVRE

Pour le 25^e anniversaire de « La Gamme ». — Officiellement née en 1939 « La Gamme » est l'émanation de la chorale de dames de la « Société de Propagande musicale », créée en 1923 par André Caplet. En janvier 1945 elle se reconstitue après le vide de la guerre. Sur les instances du regretté Marcel Koch, président de « La Lyre Havraise », vice-président fédéral, elle adhère à notre fédération et depuis lors a participé à de nombreux concours qui lui ont permis, grâce à son éminent directeur Jean Lefebvre, d'accéder à la division d'honneur. En 25 ans, autour d'une trentaine de choristes qui sont demeurés fidèles, elle a « consommé » plus de 150 chanteurs et chanteuses, venus et repartis selon les hasards de l'existence. Pour célébrer dignement

cette date mémorable, soulignant 25 années d'activité et de succès, elle a donné en l'église Saint-Vincent, le programme ci-après, original en ce qu'il devait confronter les œuvres éternelles et nouvelles : « Le Psaume CXXXVI », de Guy Ropartz, dont c'est cette année le 100^e anniversaire de la naissance ; la Cantate « L'Enfant à l'Étoile », de G. Bécud, qui a séduit par une fraîcheur de ton et surtout une habileté d'écriture qui font se souvenir que Bécud est un pur produit de Conservatoire. La pièce maîtresse de la soirée étant le « Magnificat », de J.-S. Bach, œuvre d'amour, de foi et de joie qui mérite bien d'être installée au sommet de l'Art de Bach et de toute la musique sacrée.

Pour donner à cette audition toute l'ampleur voulue, Jean Lefebvre s'était adjoint le concours de Claude Anacréon, titulaire du grand orgue et de la chorale « L'Étoile du Matin » que dirige d'ordinaire, à l'Institution Saint-Joseph, M. Bernard Dearing.

ROUEN

La Musique municipale a donné, devant une salle comble, un grand concert de gala avec le concours de plusieurs éléments de la Garde Républicaine et du Conservatoire de Rouen, professeurs et élèves associés.

Dirigé avec une excellente maîtrise par Henri-René Pollin, ce brillant concert obtint auprès d'un public enthousiaste, le succès le plus flatteur. Il est certain qu'avec la participation de tels éléments de renfort, la quantité et la qualité allèrent de pair pour mieux se fondre dans un ensemble absolument homogène et harmonieux tout au long du programme particulièrement copieux.

Et l'on remarquait aux premiers pupitres MM. Heldenberg, cornet solo ; Meurger, bugle solo ; Gâteau, saxo ténor solo ; Truillard, clarinette ; Poulot, tuba ; en somme des amis de M. Pollin, ex-élève de la Garde Républicaine, comme chacun le sait.

Du Conservatoire on notait la présence sur les rangs de MM. Jean Etienne, professeur de flûte ; Philippe Decroix, hautbois ; Michel Glac, basson ; Jean Lemaire, cor ; Georges Franz, trompette du Théâtre des Arts ; Claude Duval, cor anglais ; M. Hamaoka, clarinette du Théâtre, et Mlle Ninomya, clarinette, prix d'honneur du Conservatoire de Rouen.

Ce très bel ensemble et la Cipale au grand complet (au total 80 exécutants) interprétèrent la célèbre « Marche du Colonel Bogey ». « Hans, le joueur de flûte », le « Concerto pour clarinette », de Wettge ; « Le Cid », de Massenet, cinq extraits de cet Opéra ; « Symphonie », de Paul Fauchet.

POUR VOS CONCERTS

ASSUREZ-VOUS LE CONCOURS

du

Quatuor de Clarinettes de Paris

Ensemble LEBLANC



Pour tous renseignements :

G. LEBLANC, 70, rue des Rigoles, PARIS (20^e)

ORLÉANAIS-BERRY

Nécrologie

BEAUGENCY

Mardi 8 septembre 1964 ont été célébrées en présence d'une grande affluente les obsèques de M. Hallard, le regretté chef de Musique de Beaugency, conseiller municipal de Tavers.

L'office religieux fut célébré en l'église de Tavers par M. l'abbé Perfus, curé de Tavers, le chant et la liturgie par M. l'abbé Machicoane, curé-doyen de Beaugency. Dans l'assistance on remarquait MM. de Félice, ancien ministre ; Moineau, conseiller général, le Conseil municipal de Tavers autour de M. Lorgeou, maire, et Nortier, ancien maire ; le Conseil municipal de Beaugency autour de MM. Quartier, maire, et Naveau, ancien maire ; MM. Carroy et Cornichon, président et secrétaire général de la F.M.O.B. ; Delacour, directeur honoraire de la Société musicale de Beaugency, etc. et des délégations d'anciens combattants, de médaillés militaires et de la Société musicale avec leurs drapeaux et bannières.

Au cimetière des discours furent prononcés par MM. Quartier et Lorgeou, maires de Beaugency et de Tavers.

M. Hallard était né à Lille en 1907 et s'était acquis une formation musicale très solide. Premier prix

de trompette du Conservatoire de Paris, admis au concours pour la Fanfare de la Garde Républicaine de Paris, il entra comme soliste à la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

Lorsqu'il prit sa retraite à Tavers, il devint conseiller municipal et prit en 1959, la direction de la Société musicale de Beaugency. Il sut confirmer la solidité de notre société musicale, assurer des programmes de grande valeur artistique sanctionnés par les récents succès aux concours et préparer pour l'avenir une pépinière de jeunes musiciens. Nous prions Mme Hallard et sa famille de bien vouloir agréer nos bien vives condoléances.

OUEST

Le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest s'est tenu à Poitiers le dimanche 20 septembre 1964. Les 250 sociétés y étaient pour la plupart représentées.

M. Grouanne, président de la Fédération, présidait ce congrès.

Dans la matinée, M. Mastreau, sénateur-maire, recevait les délégués dans les salons de l'Hôtel de Ville de Poitiers. Au cours de cette réception, il félicita M. Grouanne et son président-adjoint, M. Leray, auxquels il remit la médaille d'honneur de la Confédération musicale de France.

Un banquet de 150 couverts se tint ensuite à la Belle Aurore, Saint-Benoît et l'assemblée générale eut lieu dans la salle des fêtes de la ville de Poitiers.

M. le Maire y était représenté par M. Mistouflet, avocat, adjoint aux affaires culturelles.

M. Grouanne, avec son éloquence habituelle, fit l'histoire de la Fédération qui compte 60 années d'existence et confirma ses intentions de « passer le flambeau » avec une certaine émotion, après de nombreuses années de présidence et au sein d'une organisation régionale qui lui a valu le titre de vice-président de la Confédération musicale de France.

M. Leray, président-adjoint, directeur de chorales, fut désigné pour le remplacer. Le nouveau président fédéral, lui aussi très ému, rappela les hautes qualités morales de M. Grouanne, « le digne fils de ce pionnier de la musique » lui-même compositeur, directeur de chorales, organiste éminent qui, en 1904, fonda à Fontenay-le-Comte, la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest.

« Je me fais l'interprète de chacun », continua M. Leray, en vous assurant que si nous respectons la décision d'un glorieux soldat de la Grande Guerre, nous l'enregistrons avec tristesse.

M. Grouanne fut ensuite nommé par acclamation, président d'honneur à vie de la Fédération.

Notons que l'organisation de cette magnifique journée, bien remplie, avait été confiée à M. Faudry, président de l'Harmonie Poitevine, qui mérite les plus chaleureuses félicitations.

CHARENTE-MARITIME

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

L'Union musicale de Saint-Georges-de-Didonne donne au cours de la saison balnéaire des concerts publics qui remportent de beaux succès.

De juillet à septembre, elle offre aux estivants le plaisir de la musique et de la danse. Plus qu'un nom, une renommée, l'Union musicale dirigée par Marcel Clavier, donne des auditions avec des musiciens chevronnés écoutées par de nombreux vacanciers venus de tous les coins de France et de l'étranger qui emportent avec eux de beaux souvenirs musicaux.

L'activité saisonnière de l'Union musicale apporte à Saint-Georges-de-Didonne un attrait supplémentaire pour les mélomanes et nombreux sont aussi les profanes assistant à ces concerts qui manifestent leur enthousiasme.

Faisant partie du programme des festivités, cette activité musicale a une grande et heureuse influence sur la station balnéaire. Malgré toutes les difficultés du chef de musique de réunir en cours de saison tous les éléments nécessaires de son orchestre, musiciens bénévoles qu'il faut remercier pour leur concours, il faut souhaiter que cette activité musicale continue encore pendant longtemps, espérant que des jeunes voudront et viendront faire la relève en dépit de la pénurie d'éléments exécutants qui sévit en province. Pénurie bien connue des responsables des sociétés de musique et qui fait leur désespoir. Indiscutablement la musique a ses adeptes comme auditoire, mais peu nombreux sont ceux qui veulent à notre époque en faire un exercice où ils trouveraient la détente et la joie de l'interpréter.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES REGNARD

S. A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII
Téléphone 34-00

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 165 Frs

Il était 17 h. 30, après une « descente » à l'entresol (mineur) du sympathique directeur de l'Echo du Cerdou, vigneron à ses loisirs, lorsque nous reprîmes la route Blanche. Un pieux hommage était rendu aux Morts des Maquis de l'Ain où, au pied de l'imposant monument élevé en leur mémoire, toute la caravane observa une minute de silence tandis que le Président déposait une gerbe.

En ce lieu, nous prenions congé de Mme et M. Viguet-Carrin, de Jujurieux, officier de la Légion d'Honneur, président des Mutilés de guerre, apparenté à notre président, qui ont été les instigateurs de cette merveilleuse randonnée et à qui nous renouvelons notre gratitude.

Dans les cars qui nous ramenaient à Albertville, aucune ni aucun n'éprouva le besoin de sommeiller tant ils étaient charmés par les flots d'harmonie ininterrompus d'accordéon, de trompette et de basse, que nos musiciens de l'Harmonie savent prodiguer avec maîtrise.

B. S.

Participation importante aux examens fédéraux de solfège et d'instrument

L'examen fédéral de solfège et d'instrument a connu, cette année, un beau succès d'affluence.

De nombreuses sociétés musicales de la Savoie ont présenté des élèves et cette participation est un vif encouragement pour les organisateurs du Comité Technique et pour le président Maurice Adam.

En effet, de quatre-vingt-quinze en 1963, le nombre des candidats est passé, cette année, à trois cent quarante-cinq. Quelques sociétés hésitent, malheureusement encore, à présenter des élèves prétextant que ces examens sont réservés aux grandes formations. Cela est bien dommage. Car, en plus des rencontres et des échanges que permettent ces examens, ils apportent également le réconfort des difficultés communes.

Néanmoins, si la progression continue, les années prochaines connaîtront une participation bien plus importante à laquelle il faudra faire face. Aussi, le président Adam et son comité technique ont-ils le devoir de mettre sur pied une organisation en rapport avec le besoin.

Une mention spéciale aux trois sociétés de Chambéry, d'Albertville et d'Ugine qui ont présenté des candidats au cours moyen. Cet examen était présidé par M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire. Sur six élèves présentés par ces trois sociétés, un de Chambéry et un d'Albertville ont obtenu le Certificat d'Etudes Musicales qui correspond à une première mention en solfège et en instrument; un troisième candidat a obtenu une première mention en solfège.

Liste des Sociétés et nombre des candidats : Harmonie de Chambéry 6; La Motte-Servolex 5; Trompettes de Barberaz 8; Ecole de musique Montmélian 9; Société musicale Montmélian 16; Fanfare de Grésy 6; Chamoux-sur-Gelon 33; Saint-Julien-de-Maurienne 3; Saint-Jean-de-Maurienne 24; Harmonie Albertville 33; Harmonie La Rochette 41; Harmonie Moutiers 85; Fanfare de Bozel 7; Fanfare de Pomblières 17; Harmonie d'Ugine 20; Réveil Albertvillois 10; Fanfare de Conflans 9.

PONT-DE-CHERUY

Centenaire de la Fanfare L'Eolienne

Les deux premiers actes de la journée du 20 septembre furent empreints du culte du souvenir; aux premières heures de la matinée, une délégation du bureau se rendait au cimetière de Charvieu afin d'y fleurir la tombe du regretté trésorier et doyen Louis Lanza, ravi à l'affection de tous, quelques mois auparavant, avant que la fanfare ne vienne se recueillir devant le monument aux Morts ou M. Charles Buisson, président, déposait une gerbe.

De là, tout cuir dehors, toute médaille au revers, bannière au vent, l'Eolienne à laquelle s'étaient joints de nombreux représentants des sociétés voisines, entamait un tour de ville fort remarqué, par lequel elle gagnait la salle du Royal cinéma.

Les nombreux auditeurs n'eurent certes pas à regretter les minutes fort agréables consacrées à ce concert dont: «Salut à Roye», «Le grand Mogol», «L'orpheline», «Le Danube bleu», «Vieux camarades» constituaient le programme au cours duquel MM. Pallière et Portelatine avaient occupé le pupitre de chef.

Mais la musique s'est toujours remarquablement accordée avec la gastronomie; c'est donc autour d'une table accueillante, au res-

taurant Pirat, que se joua le dernier acte de la journée dans une atmosphère, extrêmement cordiale.

A l'heure des discours, M. Ch. Buisson sut remercier tous les artisans du succès obtenu par cette journée qui fera date dans les annales de la société, ainsi que tous les amis de l'Eolienne pour la sympathie qu'ils lui témoignaient, par leur présence à cette petite fête.

Il se plut d'espérer que les jeunes dont la présence sur les rangs est un gage d'espérance en l'avenir, viendront plus nombreux encore assurer la relève de ceux dont l'attachement à leur société est au-delà de tout éloge.

M. Revol, président de l'Union départementale devait dire officiellement combien il avait été favorablement impressionné par les productions auxquelles il avait assisté, combien l'avait frappé aussi la vitalité de l'Eolienne, et combien il appréciait les excellents rapports qu'elle entretenait avec ses voisins qui se concrétisaient par des échanges profitables à tous.

Mais il n'était pas venu les mains vides: il remettait au président Ch. Buisson, la plaquette du centenaire épinglée quelques instants plus tard sur la bannière; puis le décorait à titre personnel cette fois de la médaille d'honneur de la Fédération, ainsi que M. Perrin qui recevait la médaille de dévouement

M. Charpenet, président de l'Union Cantonale, devait à son tour apporter le salut fraternel des sociétés amies.

M. Astolfoni, maire de Pont-Chéry se plut à rappeler le souvenir de ceux qui, il y a cent ans, donnèrent naissance à la fanfare, de ceux, qui au travers des ans, la feront fructifier et le mérite de ceux qui aujourd'hui lui permettent de vivre dans des conditions difficiles.

Au flot d'éloquence succédaient de nouveaux flots d'harmonie, le chef Portelatine ayant rassemblé ses pupitres pour un dernier pas redoublé.

Parmi les personnalités il fallait citer: MM. Abran, secrétaire général, représentant M. Rolando, président de la Fédération; MM. les Maires de Pont-Chéry, Tignieu, Charvieu, de Chavanoz; Revol, président de l'Union départementale; Charpenet, président de l'Union Cantonale; les Présidents des Sociétés de Décines, Meyzieu, Tignieu, Chavanoz, Genas, Chassieu, Bressy-de-la-Cyprienne; M. Senut, président de l'Harmonie Cantonale; Echmann, directeur de l'Harmonie Cantonale; Ch. Buisson, président et V. Martin, vice-président de l'Eolienne, Ch. Duquaire, président d'honneur aîné, s'était excusé.

CHEFS DE MUSIQUE

pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse

LES BRODEURS RÉUNIS

84, rue des Archives, PARIS-3^e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
se recommander du journal

Quatorzième congrès - festival du 5 juillet 1964, de l'Union départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain, organisé par la Société Musicale de Lagnieu, à l'occasion de son centenaire.

Un siècle d'existence est, pour une Société musicale, un événement rare et remarquable. Et, cependant, après «L'Union Musicale de Nantua» en 1961, après «L'Harmonie de Bellegarde-Coupy» en 1963, voilà qu'une nouvelle Société de l'Ain, celle de Lagnieu, vient de franchir allègrement et avec éclat le cap du Centenaire. Magnifique fleuron artistique d'une cité en plein essor, la Société musicale née en 1864, en reste une entité vivante dont dix décades successives n'ont fait qu'accroître le fécond potentiel vital.

M. Guy de la Verpillière, maire et conseiller général (dont l'aïeul était déjà maire en 1864 et qui tint la Société naissante sur les fonts baptismaux), MM. Thermet, président actuel; Jacquier et Bellier, dirigeants et, de façon générale tous ceux qui collaborent à la Société séculaire, peuvent être légitimement fiers de l'œuvre à laquelle, après tant de prédécesseurs méritants autant qu'obscurs, ils apportent leur foi, leur travail quotidien et leur dévouement absolu. Cette foi, cet enthousiasme, cette confiance en la pérennité d'une œuvre dont le passé brillant et le présent prestigieux sont un gage d'avenir, ils ont su les communi-

quer à une population galvanisée par leur exemple et qui, en ce jour de fête exceptionnelle, avait paré chaque rue, chaque maison de guirlandes multicolores, de drapeaux, de réalisations originales symboliques concrétisant l'Art musical.

Et, cependant, la veille, un orage avait endommagé et parfois anéanti les fruits d'heures de patient labeur. Et, dès l'aube de ce 5 juillet, il avait fallu réparer les dégâts: on le fit avec autant de foi et d'amour que de bonheur car chacun tenait à faire de Lagnieu une cité coquette et accueillante, digne des visiteurs qui allaient y affluer, digne aussi de la Centenaire qu'on devait honorer: la réussite fut complète. Fleurs naturelles éclairant de leurs couleurs fenêtres et balcons, fleurs artificielles trouant la verdure, oriflammes et banderoles jalonnant rues et ruelles, lyres étincelantes sous la caresse du soleil qui devait chasser les séquelles d'un ciel encore hésitant le matin... Comment ce dimanche mémorable pour tous pouvait-il ne pas être un plein succès?

Le Congrès de l'Union Départementale

Dès 9 h. 30, les membres du bureau de l'Union départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain, les autorités locales et les présidents ou délégués des Sociétés Musicales se trouvaient réunis dans la salle des fêtes municipale. Au bureau, avaient pris place MM. Gabriel Rolando, vice-président de la C.M.F. et président de la Fédération du Sud-Est; Antoine Mallet, président de l'U.D. de l'Ain; Dupont, secrétaire général; E. Bouvard, conseiller général et président de la Fédération Bresse-Revermont; Mme Montillet, déléguée technique et vice-présidente de la Fédération du Bugey; MM. Thermet, président de la Société Musicale de Lagnieu; Pelissier, président de la Fédération du Bugey. A ces personnalités devaient s'ajouter au cours des débats: MM. Guy de la Verpillière, maire de Lagnieu et conseiller général; Gianoglio, vice-président de la Fédération du Sud-Est; Mme Deforey, la gracieuse et souriante marraine de la Société musicale locale; MM. Vial, directeur de l'Union Musicale d'Ambérieu et délégué technique; Léon Abram, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est; Weinborn, membre du Comité directeur de cette Fédération.

En ouvrant ce quatorzième Congrès de l'Union départementale, M. Thermet, président de la Société Musicale organisatrice de la manifestation, prit la parole pour remercier les personnalités présentes et leur présenter ses souhaits de très cordiale bienvenue; il se félicita de l'honneur fait à la Société musicale d'un siècle d'existence, reste jeune et active.

La parole fut alors donnée au président de l'Union départementale, M. Mallet qui s'exprima en ces termes:

«J'ai l'honneur de déclarer ouvert notre 14^e congrès départemental. Au nom des congressistes et en mon nom personnel, j'adresse à Lagnieu en la personne de son maire, à la population de cette riante cité, tous nos sincères remerciements pour leur bienveillant accueil.

Au président Thermet, à tous ses collaborateurs du comité d'organisation, nous adressons nos chaleureuses félicitations pour cette belle journée de la Musique que nous allons vivre, dont je suis certain, nous emporterons tous un souvenir agréable.

Nous aurons entendu notre belle formation du 99^e R.I., la Fanfare de Saint-Marcel-lès-Chalon, dont la réputation n'est plus à faire, l'Union Musicale d'Ambérieu et celle de Jujurieux qui portent bien haut le drapeau de notre département. Leur présence nous comble et nous honore et donnera à la journée de la Musique que nous allons vivre tout son éclat.

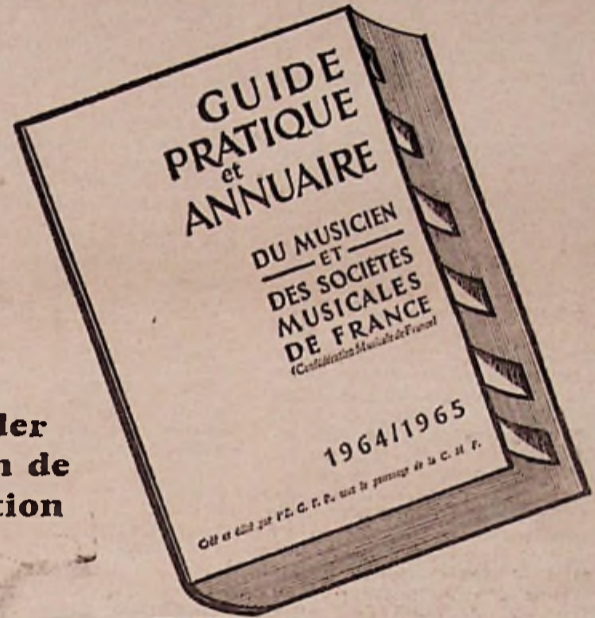
Je salue respectueusement la présence de notre président fédéral Gabriel Rolando, vice-président de la Confédération Musicale de France. Votre présence, mon cher président, nous va droit au cœur. Dominant votre grande souffrance paternelle, vous avez tenu à remplir vos obligations vis à vis de notre département, qui est également le vôtre, puisque vous êtes président d'honneur et fondateur de notre Union départementale où tout le monde vous aime et vous admire.

Je salue amicalement notre vice-président fédéral Roger Gianoglio qui, lui aussi, a été adopté par notre département où il ne compte que des amis.

Je salue avec plaisir les membres du Comité fédéral: M. Weinborn, président des Sociétés musicales de Lyon; M. Germain, du Comité fédéral, vice-président des «Vieux Amis», délégué de notre ami Gianoglio; mes amis du Comité départemental: MM. Bouvard,

TRÈS IMPORTANT

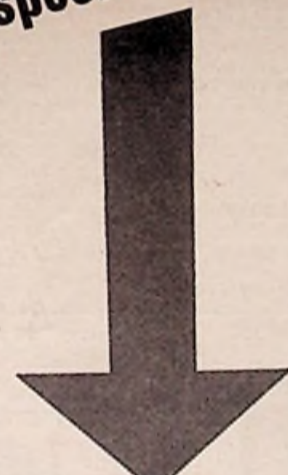
La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra avant fin 1964.



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION!

la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1^{er} septembre au prix spécial de 25 francs



BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e - BAL. 43-88

Je soussigné Prénom

Adresse complète

agissant au nom de la Société

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE SIGNATURE

(1) Rayez les mentions inutiles.
(2) Attention! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

La minute finale fut la plus émouvante

Il appartenait à notre ami Roger Gianoglio, remplaçant le cher absent que fut Gabriel Rolando, d'apporter le point final à une journée dont le déroulement fut parfait de bout en bout. Et la minute qu'il allait nous faire vivre fut comme le couronnement et la consécration des festivités vécues. Dans le crépuscule d'un grand jour qui s'achevait, il adressa à son tour une gerbe de remerciements et de félicitations à tous ceux qui furent les artisans de l'inoubliable fête à laquelle nous avons assisté. Après avoir donné le feu vert du second centenaire de la société musicale de Lagnieu, il épinglea sur la bannière à franges d'or, la belle et rare médaille du Centenaire qui sanctionne et consacre un siècle de dévouement et de fidélité à la musique, cet art noble qui, en ce 5 juillet 1964, soude tant de cœurs en une communion intime d'espérance, de foi et d'intense bonheur. Oui, vraiment, comme l'a dit Platon et comme l'ont justement rappelé les rédacteurs de la plaquette éditée pour présenter et perpétuer ce Centenaire: «La Musique donne une âme à l'Univers, des ailes à la Pensée, un charme à la Tristesse, de la Gaïeté et de la Vie à toutes choses».

P. DUPONT.

DOLEJAL MUSIQUE

GENEVE (Suisse)
10 bis, rue du Vieux-Collège
Vous trouverez tous les arrangements pour HARMONIES en musique de JAZZ, JAZZ SYMPHONIQUE, POPULAIRE que les formations de l'air américaines ont interprétés avec succès, au cours de leurs tournées européennes.

SUD-OUEST

GIRONDE

Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs

Le président Alfred Dubourg n'est plus...

Nous avons appris avec un profond sentiment de tristesse le décès de notre vice-président fondateur, M. Alfred Dubourg, représentant de l'Harmonie de Salles à l'Union depuis 1929!

Ancien combattant décoré de la guerre 14-18, officier des Palmes académiques, membre du bureau de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, le président Dubourg s'est dévoué sans compter — depuis 1923 — en faveur de la musique populaire; cette grande figure est une de celles que l'on oublie pas.

Il n'a cessé pendant de longues années, en pédagogue averti, de prodiguer de sages conseils au sein de notre Union, et tous ceux qui l'ont vu œuvrer depuis 1929 ont pu se rendre compte combien cet homme affable et soutenu par la foi profonde qui l'a guidé toute sa vie, était aimé de tous.

Dès 1935, M. Dubourg suggérait au Comité de l'Union l'idée de réunir chaque année, en un tournoi, les élèves jugés les meilleurs par les sociétés; cette heureuse innovation, devenue affaire de la Confédération musicale de France, nous a permis de constater la présence de deux cent trente-cinq candidats à l'examen de 1964, à Facture.

Ses derniers moments d'activité consacrés à la Musique populaire ont permis la rédaction d'un rapport sur les épreuves du 24 mai dernier, en vue y est-il écrit, d'essayer de tirer les conclusions pratiques pour l'avenir! et nous y lions... «Nos écoles de musique ne sont pas des classes préparatoires au Conservatoire... mais des classes de formation des futurs éléments de nos sociétés musicales populaires.»

«La réussite de cet examen, si utile, doit se renouveler, pensant que son secret de déroulement normal réside dans une préparation minutieuse, étudiée suffisamment à l'avance.»

Donc, après avoir situé le «candidat élève» dans sa vraie position de futur élément de société de musique populaire, le président de la Commission d'organisation de l'examen de Facture rappelle que seule l'assiduité au travail placera les intéressés (professeurs et élèves) devant leurs chances de succès.

Ce document, qui a le titre de rapport, est devenu, du fait de la

disparition prématurée de son auteur, ce que nous appellerons: un testament.

Sagesse, clairvoyance, amour de la justice, travail, enfin: autant de vertus caractéristiques de l'ancien instituteur... devenu chef d'industrie, président de sociétés, administrateur municipal.

C'est au nom de notre Union des Sociétés musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs, et en souvenir de près de quarante années de collaboration et d'affection que nous nous devons de rendre à notre vénéré président, Alfred Dubourg, l'hommage de nos regrets et de la fidélité de nos souvenirs.

Octave CAMELEYRE, secrétaire de l'Union.

MACAU

Près d'un millier de spectateurs au 3^e Festival de l'Harmonie

En ce mois d'août, l'Harmonie de notre commune offrait à la population son festival annuel, le troisième.

Au cours des deux représentations, on remarquait la présence de nombreuses personnalités, dont MM. Ciran, président des Sociétés musicales du «Sud-Ouest»; Fournier, maire de Macau; Cluzel, maire de Soussans; Chardon, maire de Cantenac; Hertif, maire de Ludon-Médoc; Douat, maire de Labarde; Lagunegrand, ancien maire de Macau, vice-président de l'A.D.; Touyo, Gouagou, Gouny, de la municipalité; Dieudé, président du Syndicat d'initiative; Poulet, flûtiste au Grand-Théâtre de Bordeaux; R. Videau, le président Bertin et Mme, etc.

C'est avec un «bob» sur la tête que nos musiciens attaquèrent la première partie de cette manifestation musicale sous la direction de M. P. Estraber, par la célèbre «Marche américaine», de Scuzza; puis, de L. Varney, une importante sélection de l'opérette «Les Mousquetaires au couvent», avec en trompette solo Claude Carrère, trombones soli René Bobineau et Jean Raison; tuba solo, Pierre Soum. Avant l'entracte, ce fut une suite de valses de Benoit: «Les Dunes de l'Océan».

Au début de la seconde partie du spectacle, MM. Perlat et Soum présentèrent les jeunes espoirs de l'Harmonie dans «Ah! si j'étais resté célibataire!». Les auditions individuelles furent parfaitement jouées par nos jeunes et futurs musiciens.

C'est par l'ouverture de l'opéra «Guillaume Tell», de Rossini, que les quarante musiciens reprirent ce troisième festival de musique populaire avec des soli de Fernand Poulet à la grande flûte, Claude Magueur au hautbois et André Delas à la clarinette. La grande introduction était interprétée au saxo alto par le jeune Jeana-Claude Almar, lauréat du Conservatoire de Bordeaux, et ce fut la partie la plus attendue du spectacle: «Le Chanteur de Mexico», une grande fantaisie parade de Francis Lopez, avec à la trompette solo, M. Henri Bertin; avec présentation des vrais Mexicains Chiquitos Compagneros dans une symphonie multicolore.

Et, pour clôturer cette magnifique manifestation, M. Pierre Soum interpréta une marche originale, accompagné par le grand ensemble de l'Harmonie dans le «Zouave de ma grand-mère», qui fut chaudement applaudi par la salle en délire.

TARN

Harmonie de Mazamet

In memoriam Ernest Albert

Le 17 juin, le vétéran de notre Société Musicale s'est éteint à l'âge de 88 ans après une retraite forcée due à la maladie. Le 19 juin quelques musiciens disponibles rendaient à notre ami les ultimes honneurs au cours de la cérémonie à Saint-Sauveur.

La carrière musicale de notre ami Ernest Albert méritait d'être mise en relief en signe de reconnaissance envers une vie de fidélité et de désintéressement total au service de l'art musical à Mazamet. Il fallait aussi la souligner pour l'exemple vis-à-vis des jeunes musiciens appelés à relever les flambeaux qui tombent des mains de nos anciens.

Ernest Albert incarnait la vieille école d'avant 1914 en un temps où l'on entraînait dans une société dans l'intention d'y consacrer sa vie entière dans la limite des forces humaines. Il faut, à cette occasion, souligner la valeur particulière des sociétés musicales qui permettent de grouper, dans la phalange active des hommes de tous âges et de mentalités très différentes allant des adolescents aux hommes d'âge mûr et au-delà dans une vieillesse assez avancée. L'Harmonie Mazamétaine ne connaît ni jeunes ni «vieux», mais uniquement des hommes de tous âges et de tous horizons sociaux ou confessionnels unis les uns aux autres par le seul idéal de beauté que représente l'étude et l'exécution du répertoire de nos maîtres immortels. Ernest Albert était un de ceux-là. Il ne fut jamais «vieux» dans le sens péjoratif de ce terme. S'il ne partagea jamais, officiellement, les charges de la commission, il ne fut jamais indifférent aux difficultés et aux succès de l'Harmonie. Les jeunes élevés l'intéressaient beaucoup et il n'était pas rare de le voir se placer derrière eux pour suivre leur leçon et les conseiller lorsque cela lui était donné. S'il lui arrivait de manquer une répétition ou un concert, on disait «Albert doit être malade». Il prenait un soin particulier de son pupitre et prenait souvent les partitions chez lui à la rue des Cordes qui a maintes fois retenti de l'écho de sa basse tandis qu'il se reposait de son labeur d'artisan sabotier.

Sociétaire de très bonne heure, dès avant 1914, il a servi notre Harmonie sous plusieurs chefs et diverses dénominations et apporté plusieurs fois son concours bénévole à la clique de l'époque ou à des Sociétés sœurs du département lorsqu'il s'agissait d'épauler celles-ci.

Après un service militaire au titre de basse-solo dans la Musique d'Artillerie de Perpignan, la guerre de 1914-1918 le replongea dans sa spécialité instrumentale tout au long de la campagne marocaine dans l'armée de Lyautéy. Il resta fier, jusqu'à sa vieillesse, de cette période et du grand soldat qu'il avait vu et apprécié de très près dans le bled marocain car le futur maréchal aimait les musiciens militaires.

Retourné à la vie civile après 1918, il consacra le meilleur de ses forces au service de l'Harmonie renaissante sous l'impulsion de M. Cazenave et Albert Sigulier, participant aux divers concours qui por-

tèrent la Société en division d'excellence entre les deux guerres. Dans sa vieillesse, il aurait pu invoquer son âge pour se reposer; il n'en jugea pas ainsi et atteignit les 80 ans comme membre actif, participant notamment à la sortie et au concert de Millau en 1957. Lors d'une reprise d'automne, il constata qu'il ne distinguait plus rien avec ses lunettes. Ne croyant pas au pire il consulta son oculiste. Le spécialiste, navré dût lui dire la vérité. La rétine était à peu près décollée et il était vain d'essayer d'autres verres. La carrière d'Ernest Albert était définitivement terminée.

Notre ami restait néanmoins de cœur avec l'Harmonie et il se plaisait beaucoup à raviver les souvenirs glorieux lors de la visite des membres de la Commission aux «anciens» en fin d'année. Malgré son infirmité, il conservait son sourire et sa bonne humeur.

L'Harmonie se devait de souligner ce caractère exceptionnel d'un homme qui lui a consacré le meilleur de ses loisirs. Sincèrement catholique, il sut toute sa vie apporter un esprit éminemment libéral au sein de la Société, neutre par principe, mais au service de toutes les nobles causes dans le seul idéal de l'art musical qui abaisse toutes les barrières entre les hommes de bonne volonté.



VAR

11^e Festival régional de musique de Toulon. — 35^e congrès de la F.M.O.V. — Examens fédéraux, session 1964.

Durant la période de mai, juin et juillet 1964, notre Fédération Musicale et Orphéonique du Var a connu une activité très intense. En effet, au cours de ce trimestre, ont eu lieu:

Le 14 juin: le II^e Festival Régional de Musique de Toulon.

Le 5 juillet: le 35^e Congrès annuel de la F.M.O.V. à Brignoles pendant les trois mois: la tenue des examens fédéraux.

11^e Festival régional de musique de Toulon.

Après une très sérieuse préparation qui n'a pas duré moins de 9 mois: le 2^e Festival régional de musique s'est déroulé le 14 juin à Toulon et l'on peut dire, sans aucune exagération, qu'il a obtenu un très grand succès.

Dès les premiers sondages effectués au mois de novembre 1963, quarante-cinq sociétés situées dans cinq départements de notre Fédération Régionale Musicale de Provence - Côte d'Azur (Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-Maritimes et Basses-Alpes) avaient manifesté leur intention de participer au festival.

Par la suite, en raison d'empêchements divers (maladies, pénu-

rie de musiciens, non-concordance de dates), trente-six sociétés ont effectivement pris part à notre grande manifestation.

Après la réception des sociétés participantes à l'Hôtel de Ville par une délégation composée de:

M. Berthé, président des Fédérations Musicales du Var et de Provence - Côte d'Azur; M. Moutte, président de la Fédération Musicale du Vaucluse; MM. Guinchart, Tinte, Luciani, Parléto, vice-président; de la F.M.O.V.; M. Guiron, secrétaire général; M. Marzo, secrétaire adjoint; M. Nicolini, trésorier général; M. Sистерon, trésorier adjoint; M. Mariton, conseiller de la F.M.O.V.

Un cortège composé des président, secrétaire général, trésorier et porte-drapeau de chaque société, se rendit au Monument aux Morts, conduit par la Fanfare St-Jean.

MM. Berthé et Moutte déposèrent une gerbe au pied du monument.

L'Harmonie de la R.M.T.T. assurait l'exécution de la sonnerie aux Morts et «La Marseillaise».

Aussitôt après, le Comité d'organisation de la Foire de Toulon offrait un vin d'honneur aux congressistes et remettait un fanion à chaque société.

Au cours de ce vin d'honneur, le président fédéral répondant aux souhaits de bienvenue de M. Moroni, président du Comité, prononça une allocution dans laquelle il exposa toutes les difficultés qui entravent le développement de nos sociétés et plus généralement l'épanouissement du mouvement musical en France. M. Bayle, député du Var promit tout son appui à notre Fédération.

Un déjeuner offert par la F.M.O.V. réunit ensuite les membres du Comité d'organisation ainsi que quelques invités d'honneur, parmi lesquels nous citerons: Maître Bortolasso, adjoint aux Beaux Arts, représentant M. le Maire de Toulon, et M. Binet, secrétaire général de la Ville de Toulon.

Nous avons vivement regretté l'absence de:

M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, retenu à Hambourg par un Congrès international; M. Blanc, président de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône, retenu par une session d'examen à St-Rémy-de-Provence; MM. Pavesi et Sappé, présidents des Fédérations Musicales des Alpes-Maritimes et Basses-Alpes, retenus par des manifestations musicales dans leurs départements respectifs.

A partir de 14 h. 30, les sociétés gagnèrent les emplacements où elles devaient exécuter leurs concerts. Ceux-ci furent suivis par une foule nombreuse qui ne ménagea pas ses encouragements aux vaillants musiciens.

A 17 h. 15, après s'être rassemblés à la place Noël-Blache, toutes les sociétés ont pris part à un magnifique défilé qui a duré une heure d'horloge et les a conduites, après un parcours d'un kilomètre, à la place d'Armes pour l'exécution du morceau d'ensemble:

— les sociétés de Tambourinaires exécutèrent «La Coupo Santo» sous la direction de M. Tinterril, doyen des «Mainteneurs de Provence» et vice-président de notre Fédération;

— les Joyeux Accordéons, sous la direction de leur chef, M. Mariton, interprétèrent la célèbre marche «Vieux Camarades» de Teike;

— enfin, les harmonies et cliques groupant au moins 1.500 musiciens exécutèrent impeccablement «Paris-Belfort» et «La Marseillaise», sous la baguette magistrale de M. Labessède, directeur de l'Harmonie de la R.M.T.T.

La fin de ces morceaux a été ponctuée par une très belle ovation de la foule présente.

Malgré une chaleur précoce qui avait éloigné de la ville de nombreuses familles au profit des plages de la région, et un grand match de football qui avait attiré 15.000 spectateurs, l'exécution des concerts, le grand défilé et le morceau d'ensemble ont été suivis par une foule nombreuse et enthousiaste qui peut être évaluée à 20.000 personnes environ.

Le Festival a pris fin à 19 heures environ après que le Comité eut remis une très jolie médaille-souvenir à chacune des sociétés.

35^e congrès annuel de la F.M.O.V.

Acceptant l'aimable invitation qui leur avait été faite au Congrès de Lorgues le 30 juin 1963, par MM. Mourlanne et Maunier respectivement président et directeur de la Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Brignoles, les dirigeants de la F.M.O.V. avaient décidé de tenir dans le grand hall des expositions de cette ville le 35^e Congrès annuel de la F.M.O.V., qui a eu lieu le dimanche 5 juillet.

Accueillis par les charmantes



«majorettes» de la Fanfare devant une table sur laquelle s'offraient à la dégustation les vins les plus réputés de notre département, les congressistes étaient aussitôt mis «dans le bain» combien agréable ! qui créa immédiatement un état d'esprit des plus favorables, qui s'est maintenu durant toute cette belle journée.

Répondant aux souhaits de bienvenue prononcés par M. le Capitaine Mourlanne au nom de la Fanfare, et ceux plus officiels offerts par M. Monnier, premier adjoint au Maire, au nom de la ville de Brignoles, M. Berthé remercia les organisateurs pour l'accueil chaleureux qu'avaient reçu les congressistes et dit toute sa joie de se retrouver dans la sympathique ville de Brignoles, où l'art musical, populaire a pris depuis trois ans un départ foudroyant grâce aux efforts conjugués de MM. Mourlanne et Maunier, bien soutenus par la Municipalité présidée par M. Marcel, maire, et encouragés par la Fédération Musicale et Orphéonique du Var.

Dès le début de la séance le président fédéral fit approuver — à l'unanimité — les demandes d'affiliation à la F.M.O.V. présentées par :

— la Clique Jeanne d'Arc, de Toulon ;

— le groupe folklorique «La Respido» de Saint-Mandrier.

Le Congrès, par la voix de M. Berthé, adressa à ces deux nouvelles sociétés ses souhaits de bienvenue dans la grande famille musicale varoise.

Tour à tour, MM. Marzo, secrétaire adjoint, et Guiron, secrétaire général, procédèrent à l'appel des sociétés présentes au Congrès et donnèrent le compte-rendu d'activité de la Fédération durant l'année 1963.

Par la suite, M. Nicolini, trésorier général, brossa un tableau complet de la situation financière, tandis que M. le Capitaine Mourlanne donnait lecture du procès-verbal de la Commission qui venait de procéder au contrôle des livres comptables, montrant ainsi le souci et le sérieux que mettent

les dirigeants de la F.M.O.V. dans la gérance de leurs très maigres ressources.

Enfin, M. Sisteron, trésorier adjoint, assumait la délicate mission de remboursement des frais de déplacement aux congressistes.

Cette partie administrative du Congrès se termina par une approbation sans réserve de tous ces rapports et par des félicitations amplement méritées à tous ces membres du Conseil fédéral, que le président leur exprima au nom de tous les musiciens varois.

La 2^e partie du Congrès comportait le renouvellement du tiers du Conseil d'administration de la Fédération. Après les explications d'usage, on procéda au vote au bulletin secret afin de pourvoir les sept postes de conseillers, 6 conseillers sortants et deux candidats (MM. Giraud et Rey) se trouvant en présence.

Après dépouillement du scrutin, les six conseillers sortants furent réélus à l'unanimité des votants, et M. Giraud, chef de la Six-Fournaise fut élu par 28 voix, contre

8 à M. Rey, chef de l'Eveil Pugetois.

Le président fédéral félicita les six conseillers réélus et adressa ses souhaits de bienvenue à M. Giraud au sein du Conseil d'administration de la F.M.O.V.

M. Berthé donna ensuite lecture des vœux présentés par «La Lyre Provençale Républicaine» d'Ollioules et fournit toutes les explications qu'appelaient ces questions. Le Congrès lui fit confiance pour agir au mieux en faveur de nos sociétés musicales varoises.

M. Mariton, directeur des Joyeux Accordéons, exprima le vœu que la lecture chantée et la dictée musicale soient rendues obligatoires pour les examens fédéraux des cours supérieurs et excellence.

M. Berthé répondit que cette question fera l'objet d'une étude particulière avant la reprise des cours pour l'année scolaire 1964-1965.

Le 11^e point de l'ordre du jour comportait la désignation du lieu du Congrès de 1965.

M. Colombo, président de l'Eveil Pugetois, posa la candidature de la Ville de Puget-Ville, en promettant aux congressistes un accueil chaleureux de la part des deux sociétés existant dans cette ville, et une agréable journée à tous ceux qui feraient le déplacement.

Aucune autre proposition ne fut faite.

Le président fédéral plaida la cause de M. Colombo, pour avoir pu juger personnellement de l'amabilité et la gentillesse de tous les membres des deux sociétés précitées lors de la Sainte-Cécile 1962.

Le Congrès adopta d'enthousiasme la proposition de M. Colombo.

Après la lecture du palmarès — que l'on trouvera ci-après — et la remise des récompenses, le Congrès prit fin après que le président fédéral eût remercié tous les assistants de leur aimable attention.

Aussitôt après, les participants se rendirent, conduits par l'excellente fanfare des Pompiers de Brignoles, au Monument aux Morts, où M. Berthé et M. Monnier, maire, déposèrent une couronne offerte par la FMVO.

La Municipalité de Brignoles offrit ensuite un vin d'honneur dans la salle de l'Hôtel de Ville, au cours duquel M. Monnier renouvela ses souhaits de bienvenue et félicita les congressistes pour le très beau congrès qu'ils venaient de tenir. Le président fédéral remercia.

Cette magnifique journée s'acheva vers la fin de l'après-midi, après que les participants eurent dégusté le succulent repas offert par la Fédération et servi au Restaurant des Allées à Bras.

Discours, toasts, histoires et chansons firent bien entendu partie du programme, et ce n'est que la raison qui mit fin à cette inoubliable journée durant laquelle une extraordinaire ambiance de joie et de cordialité ne cessa de régner.

Examens fédéraux 1964

La session d'examens fédéraux 1964 a été particulièrement importante.

Afin de faire face aux nombreux candidatures enregistrées, nous avons été dans l'obligation d'ouvrir 14 centres d'examen :

Le 16 mai à Six-Fours, pour les élèves de la Six-Fournaise ; le 21 mai, à Sanary, les Joyeux Accordéons de Sanary ; le 23 mai, à Ollioules, la Lyre Provençale d'Ollioules ; le 28 mai, à La Seyne, La Seynoise ; le 28 mai, à Toulon, La Provençale ; le 28 mai, à Toulon, Les Joyeux Accordéons de Toulon ; le 4 juin, à Sanary, La Philharmonique de Bandol ; le 4 juin, à Sanary, La Saint-Nazairienne ; le 6 juin, à Saint-Cyr, Le Progrès Musical de Saint-Cyr ; le 13 juin à Toulon, l'Harmonie Mourillonnaise ; le 13 juin, à La Crau, La Lyre de La Crau ; le 20 juin, à Brignoles, la Fanfare des Pompiers de Brignoles ; le 27 juin, au Beausset, l'Avenir Musical du Beausset ; le 4 juillet, à Saint-Mandrier, l'Echo de la Presqu'île.

L'ensemble de ces sociétés nous ont présenté de nombreux élèves, dont 237 pour le solfège et 130 pour les instruments ont obtenu des prix ou mentions décernés par notre Fédération savoir :

Six-Fours : solfège 24 ; Joyeux Accordéons Sanary : solfège 23, instruments 22 ; Ollioules : solfège 16, instruments 8 ; La Seyne : solfège 3, instruments 1 ; La Provençale : solfège 13 ; Joyeux Accordéons Toulon : solfège 45, instruments 45 ; Bandol : solfège 5 ; Saint-Nazairienne : solfège 21, instruments 10 ; Saint-Cyr : solfège 22, instruments 20 ; Harmonie Mourillonnaise : solfège 11, instruments 5 ; La Crau : solfège 6, instruments 6 ; Brignoles : solfège 32, instruments 11 ; Le Beausset : solfège 7, instruments 2 ; Saint-Mandrier : solfège 9. Total : solfège 237 ; instruments 130.

Suivant les renseignements que nous avons obtenus, il ressort que certaines de nos sociétés musicales varoises forment des élèves mais ne nous les ont pas présentés aux examens fédéraux.

Une fois de plus, j'attire leur attention sur l'intérêt qui s'attache autant pour les élèves que pour les sociétés, à participer à nos examens. Je les invite à revoir les numéros précédents du «Var Musical Fédéré» dans lesquels sont exposés les avantages qu'ils pourraient en retirer.

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la «Vigie de Dieppe»
12, rue Claude-Groulard

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)

PENSEZ-Y POUR VOS CADEAUX DE NOUVEL AN !

Nos stocks très importants nous permettent de livrer immédiatement la plupart des instruments de toutes marques. Nous indiquons quelques modèles parmi les plus demandés et le prix de ces instruments ARGENTÉS. Nous questionner pour les prix de ces mêmes instruments en cuivre.

TROMPETTES D'HARMONIE UT et SI B	
ROBERT MARTIN « STANDARD »	235,00
ROBERT MARTIN « EUROPE »	295,00
ROBERT MARTIN « SUPER » avec glissière et anneau à la 3 ^e coulisse	385,00
ROBERT MARTIN « CONSTELLATION », pavillon doré et gravé	500,00
COUESNON N° 108	504,00
COUESNON « MONOPOLE CONSERVATOIRES »	711,00
COURTOIS	615,00
SELMER tous modèles	680,00
TROMBONES A COULISSE	
ROBERT MARTIN « STANDARD »	368,00
ROBERT MARTIN « SUPER »	399,00
COUESNON « MONOPOLE CONSERVATOIRE », grosse perce	645,00
COURTOIS modèle CONSERVATOIRE	510,00
COURTOIS modèle SUPER SWING	591,00
SELMER grosse perce	615,00
SAXOPHONES ALTOS	
ROBERT MARTIN « LUXE »	686,00
ROBERT MARTIN « CONSTELLATION »	820,00
COUESNON « MONOPOLE CONSERVATOIRES »	960,00
SELMER	960,00
SAXOPHONES TENORS	
ROBERT MARTIN « LUXE »	851,00
ROBERT MARTIN « CONSTELLATION »	995,00
SELMER	1.140,00
COUESNON « MONOPOLE CONSERVATOIRES »	1.144,00

Envoi contre 2,00 F en timbres de notre catalogue général n° 53 de 88 pages avec la photographie de la plupart des instruments.

Ce catalogue est envoyé gratuitement aux Professeurs et Chefs de Musique qui ne l'auraient pas déjà reçu, sur justification de leur qualité de professionnel.

PROFESSEURS... CHEFS DE MUSIQUE...

L'ouvrage que vous attendiez depuis longtemps VIENT DE PARAÎTRE

MÉTHODE PROGRESSIVE DE CORNET A PISTONS, TROMPETTE, BUGLE

ET INSTRUMENTS A 3 PISTONS NOTÉS EN CLÉ DE SOL

par Julien PORRET

M. Julien PORRET, 1^{er} Prix de cornet à pistons et trompette du CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS, s'appuyant sur l'expérience d'une brillante carrière d'artiste et de professeur, était particulièrement qualifié pour réaliser une méthode répondant enfin parfaitement aux besoins des élèves débutants.

Il nous paraît opportun de rappeler que M. Julien PORRET est l'auteur des célèbres « CONCERTINOS » qui sont adoptés par les CONSERVATOIRES ET ECOLES DE MUSIQUE du monde entier.

La réelle supériorité de la Méthode PORRET réside dans l'élimination des erreurs que l'on trouve généralement dans les ouvrages similaires : accumulation trop rapide des difficultés et notamment abus des notes aiguës qui fatiguent sans profit les lèvres des débutants et ont pour résultats de les décourager rapidement. La Méthode PORRET est vraiment progressive, chaque nouvelle difficulté n'étant abordée que lorsque les précédentes ont été parfaitement assimilées. D'autre part, cette méthode offre des exercices, duos et récréations d'une musicalité bien supérieure à celle de la plupart des méthodes courantes.

Prix de lancement de la Méthode PORRET : 20 F.

N.B. — Cette méthode peut être adressée en communication aux Professeurs et Chefs de Musique qui en feront la demande en justifiant de leur qualité

N'achetez rien sans nous consulter...

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE

spécialisée dans l'édition et les fournitures générales pour harmonies, fanfares et batteries-fanfares